



Bureau du Commissaire aux
LANGUES AUTOCHTONES

RAPPORT ANNUEL
2025-2026

RESTEZ EN CONTACT

Bureau du commissaire aux langues autochtones

400-350, rue Albert, Ottawa, O.N. K1R 1A4

info@ocil-ila.ca
commissionauxlanguesautochtones.ca

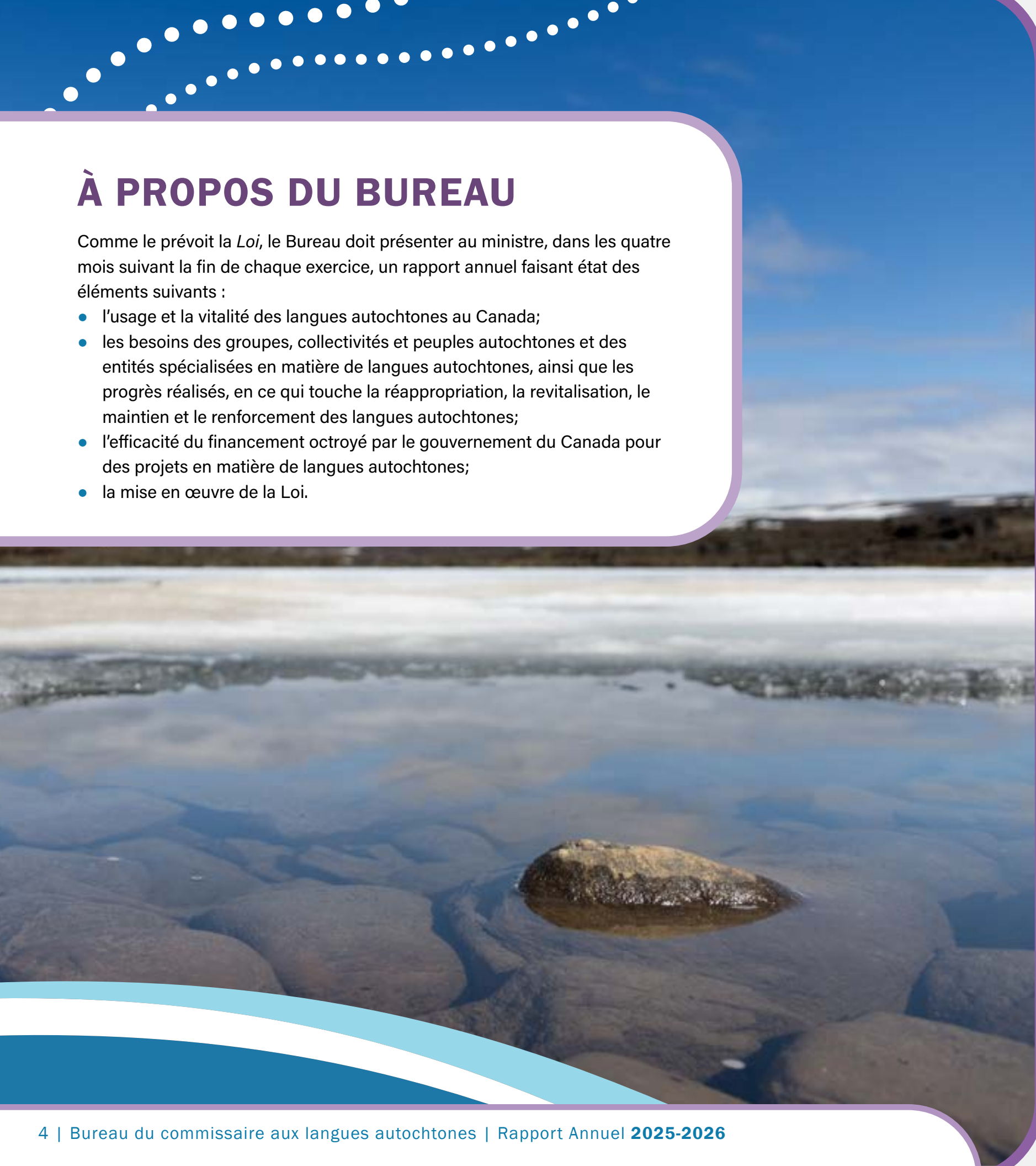
Commissaireauxlanguesautochtones
@ocil.ila
@ocil-ila.bsky.social
@ocil-ila
Commissaire aux langues autochtones

Pour consulter ce rapport en ligne, visitez commissionauxlanguesautochtones.ca

© Bureau du commissaire aux langues autochtones, 2026

TABLE DES MATIÈRES

À propos du Bureau	4	Services de règlement de différends	48
Message du Commissaire	6	Activités de mobilisation à l'échelle nationale et régionale	54
Achievements for the Year	8	Collaboration internationales	58
Waves 2025: Global Indigenous Summit	10	Promotion, sensibilisation du public et éducation	62
Waves 2025: 7Gen Space	14	Partenariats et collaboration	70
Fondation pour les langues autochtones	20	Mise en œuvre de la Loi	74
Initiative de formation à l'enseignement des langues et de l'immersion linguistique	22	Annexe A : Résumé des réponses fédérales relativement à la mise en œuvre de la Loi	76
Études de recherche	28	Annexe B : États financiers vérifiés	94
Innovation	42		



À PROPOS DU BUREAU

Comme le prévoit la *Loi*, le Bureau doit présenter au ministre, dans les quatre mois suivant la fin de chaque exercice, un rapport annuel faisant état des éléments suivants :

- l'usage et la vitalité des langues autochtones au Canada;
- les besoins des groupes, collectivités et peuples autochtones et des entités spécialisées en matière de langues autochtones, ainsi que les progrès réalisés, en ce qui touche la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement des langues autochtones;
- l'efficacité du financement octroyé par le gouvernement du Canada pour des projets en matière de langues autochtones;
- la mise en œuvre de la *Loi*.

MISSION

Le Bureau du commissaire se fait le promoteur et le défenseur de toutes les langues autochtones du Canada et soutient les efforts faits par les peuples autochtones pour se réapproprier leurs langues, les revitaliser, les maintenir et les renforcer, afin qu'aucune langue ne soit laissée pour compte.

VISION

Toutes les langues autochtones au Canada sont stables, dynamiques et prospères.

MANDAT

Le Bureau du commissaire, organisme indépendant créé en vertu de la *Loi*, a pour mandat de :

- promouvoir et faire connaître les langues autochtones et en améliorer la compréhension;
- soutenir les initiatives des peuples autochtones;
- soutenir des projets novateurs;
- faciliter la résolution des conflits linguistiques et examiner les plaintes relatives aux langues;
- entreprendre des recherches ou des études relatives au financement et à l'utilisation des langues autochtones.

MESSAGE DU COMMISSAIRE

Au nom des directrices et directeurs Georgina Liberty, Robert Watt et Joan Greyeyes, ainsi qu'en mon nom, j'ai l'honneur de présenter le Rapport annuel 2025-2026 du Bureau du commissaire aux langues autochtones (le Bureau). Ce rapport rend compte des cinq premières années d'activité du Bureau et marque une étape importante pour faire progresser les droits linguistiques des peuples autochtones et soutenir leurs efforts visant à se réapproprier, revitaliser, maintenir et renforcer les langues autochtones. Tout au long de ce parcours, les travaux du Bureau ont été guidés par une vision commune : celle de protéger et de garder bien vivantes toutes les langues autochtones au Canada.

Au cours des cinq dernières années, le Bureau s'est imposé comme un acteur fédérateur à l'échelle nationale et internationale, travaillant aux côtés des peuples, des communautés, des organismes, des gouvernements et des partenaires autochtones afin de mieux comprendre les besoins, les priorités et les aspirations de ceux qui dirigent les efforts de revitalisation des langues autochtones. Grâce à son action, le Bureau a fait progresser les objectifs de la Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (la Décennie), soutenu la mise en œuvre de la Loi sur les langues autochtones (la *Loi*) dans le cadre d'initiatives de planification visant à rétablir la maîtrise des langues autochtones, et a contribué à l'esprit des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) en défendant des approches de revitalisation linguistique menées par les Autochtones. Cet engagement s'est concrétisé par la tenue d'ONDES 2025, le premier Sommet mondial sur les langues autochtones organisé par le Bureau, qui a réuni des dirigeants autochtones, des Aînés, des gardiens du savoir, des jeunes, des chercheurs, des éducateurs, des décideurs, des artistes et des champions des langues venus du monde entier. Le sommet a constitué un forum mondial favorisant l'innovation, l'échange de connaissances et la collaboration dirigé par les Autochtones, tout en renforçant les relations et en encourageant la poursuite des efforts de revitalisation des langues autochtones.

Le Bureau a également fait progresser des initiatives clés qui contribueront à l'avenir de la revitalisation des langues autochtones. Il s'agissait notamment de recherches sur le caractère adéquat du financement ainsi que sur la santé et la vitalité des langues autochtones. Le Bureau a également franchi une étape importante en achevant la *Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion*, élaborée en collaboration avec des champions des langues de partout au Canada afin de renforcer les parcours de formation du personnel enseignant dans ces domaines.

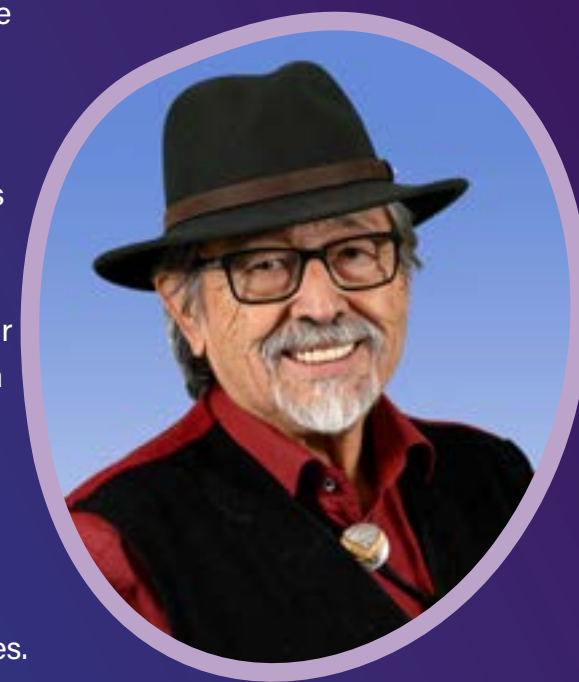


Tourné vers l'avenir, le Bureau demeure résolu à veiller à ce que le gouvernement fédéral respecte les obligations qui lui incombent en vertu de la *Loi*, tout en préconisant sa mise en œuvre intégrale et efficace. Le défi est de taille, mais nous avons tous la responsabilité de faire avancer cette dynamique en faveur de nos langues. Ensemble, nous pouvons donner une portée durable à ces engagements partout au pays et faire en sorte que les langues autochtones soient parlées, enseignées et entendues par les générations d'aujourd'hui et de demain. Le Bureau continuera d'accompagner les peuples autochtones dans leurs efforts pour se réapproprier, revitaliser, maintenir et renforcer leurs langues, aujourd'hui et pour l'avenir.

Alors que mon mandat de commissaire tire à sa fin, je reste profondément optimiste à l'égard de l'avenir des langues autochtones. Au cours des cinq dernières années, j'ai vu de près la force, le leadership et l'engagement inébranlable des communautés, des Aînés, des jeunes, du personnel enseignant et des personnes qui travaillent à faire vivre leurs langues. Leur dévouement me convainc que l'élan collectif que nous avons insufflé continuera de porter ses fruits pour les générations futures.

Le travail à accomplir demeure considérable, et nous avons tous un rôle à jouer dans la revitalisation des langues autochtones. À l'aube de ce nouveau chapitre, le Bureau continuera de promouvoir les principes de la *Loi*, de mettre en valeur les efforts déployés et d'accompagner les Autochtones dans leurs démarches de réappropriation, de revitalisation, de maintien et de renforcement de leurs langues.

Stsmélqen, Dr. Ronald E. Ignace
Commissaire et premier dirigeant



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Le Bureau a pour principal objectif de faire progresser le mandat que lui confère la Loi sur les langues autochtones (la *Loi*), en appui aux efforts des peuples autochtones visant à se réappropriier, revitaliser, maintenir et renforcer les langues autochtones. Le mandat du Bureau du commissaire et les activités qui en découlent contribuent également à la mise en œuvre des appels à l'action nos 13 à 17, 84 et 85 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), qui préconisent la préservation, la revitalisation et le renforcement des langues et des cultures autochtones.

Au cours de l'exercice 2025-2026, le Bureau a continué de favoriser l'établissement de partenariats solides au Canada et à l'échelle mondiale afin de soutenir les langues autochtones et de faire progresser les objectifs de la Décennie par la mise en œuvre de la *Loi*, des appels à l'action de la CVR et des principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).



Leadership mondial



Mobilisation communautaire



Leadership des jeunes



Recherche et répercussions



Innovation et partenariat



ONDES
2025

ONDES 2025 : SOMMET MONDIAL DES LANGUES AUTOCHTONES

Marquant le 10^e anniversaire, en 2025, de la publication du rapport final et des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), ONDES 2025 vise à faire avancer le dialogue national sur les langues autochtones et à rappeler leur importance fondamentale pour la réconciliation. Inscrit dans le cadre de la Décennie internationale des langues autochtones des Nations Unies (2022-2032), le sommet cherchait à faire progresser les objectifs de la Décennie en mettant en lumière, auprès de la communauté internationale, la situation critique à laquelle sont confrontées les langues autochtones. Au Canada, aucune langue autochtone n'est à l'abri. Dans un contexte de déclin linguistique à l'échelle mondiale, l'UNESCO estime qu'au moins 40 % des langues sont menacées et qu'une langue disparaît en moyenne toutes les deux semaines¹. ONDES 2025 visait à rappeler la nécessité d'investir et d'agir de façon soutenue afin d'assurer la préservation des langues autochtones pour les générations à venir. AVES 2025 aimed to reinforce the importance of sustained investment and action to support Indigenous languages for generations to come.

Du 11 au 14 août 2025, Ottawa a accueilli, sur le territoire ancestral et non cédé du peuple algonquin Anishinaabe, ONDES 2025, le plus important rassemblement jamais consacré aux langues autochtones à l'échelle mondiale. Le sommet a réuni plus de 2 000 participants de 20 pays, ainsi que 195 conférenciers et artistes. Des dizaines de séances collaboratives y ont été offertes, de même qu'une programmation destinée aux jeunes dans le cadre de l'Espace Jeunes 7Gen.

Véritable « sommet jeunesse intégré au sommet », l'Espace Jeunes 7Gen a offert aux jeunes Autochtones un forum privilégié où ils ont pu nouer des liens, approfondir leurs connaissances, collaborer et faire connaître leurs expériences et leurs réalisations en matière de revitalisation des langues. En créant un lieu propice à l'expression et au leadership des jeunes, l'Espace Jeunes 7Gen cherchait à renforcer leur participation aux efforts de revitalisation des langues autochtones et à appuyer l'émergence de la prochaine génération de champions des langues. Articulé autour des thèmes de la terre, de la technologie et de la communauté, le sommet ONDES 2025 a souligné l'interdépendance entre les langues autochtones, la culture, l'innovation et le travail de revitalisation entrepris par les communautés.

¹ UNESCO, *L'éducation multilingue, un pari pour préserver les langues autochtones et la justice* (5 mars 2024).

4
jours

2 000
personnes
inscrites

195
présentateurs



ONDES
2025

Le sommet a favorisé la collaboration à l'échelle nationale et internationale, tout en offrant des occasions concrètes de faire avancer la mise en œuvre de la *Loi* et des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. En réunissant des responsables des langues autochtones, des membres des communautés, des jeunes, des chercheurs, des éducateurs, des décideurs et des partenaires internationaux, ONDES 2025 a contribué à renforcer les partenariats, à favoriser la mobilisation des savoirs et à faire progresser un dialogue mené par les Autochtones sur les droits linguistiques, la revitalisation des langues et l'innovation.

Le sommet a accueilli certaines des plus grandes figures mondiales de la revitalisation des langues autochtones, dont le chef Wilton Littlechild, Siila Watt-Cloutier, la professeure émérite Lorna Williams, Peter-Lucas Jones et de nombreuses autres personnalités influentes dans ce domaine. Leurs connaissances et leur expérience ont offert aux participants une occasion exceptionnelle d'apprendre auprès de chefs de file de la revitalisation des langues autochtones au Canada et ailleurs dans le monde.

ONDES 2025 a fait rayonner l'innovation, la recherche et les initiatives de collaboration dirigées par les Autochtones en faveur de la revitalisation linguistique, au Canada comme à l'international. Le sommet a aussi permis de faire connaître les initiatives et les partenariats du Bureau, ainsi que divers projets menés avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, Canadian Geographic, Statistique Canada, Inhabit Media, l'Association inuite du Qikiqtani, l'American Council on the Teaching of Foreign Languages (ACTFL) et de nombreux autres partenaires autochtones, au Canada et à l'étranger. En réunissant ces initiatives dans un même forum international, il a été possible de renforcer les échanges de connaissances, de mieux faire connaître les efforts de revitalisation des langues autochtones et de créer de nouvelles occasions de collaboration. Toutefois, les retombées les plus marquantes du sommet vont bien au-delà de l'événement lui-même. Les relations tissées, les idées mises en commun et les partenariats noués dans le cadre d'ONDES 2025 visaient à renforcer les efforts déjà en cours et à jeter les bases d'une collaboration durable entre les communautés, les organisations, les chercheurs et les responsables des langues autochtones. À long terme, l'héritage du sommet se reflétera dans les partenariats, les projets et les initiatives issus des liens qui y ont été tissés, alors que les acteurs concernés continueront de collaborer pour faire progresser la revitalisation des langues autochtones et partager leurs connaissances au service d'objectifs communs.

Plus de
65
séances de
mobilisation

20
pays
représentés

27
artistes
et prestations
culturelles





3 jours
de programmation
jeunesse



8
installations
interactives



Plus de
20
présentateurs
vedettes



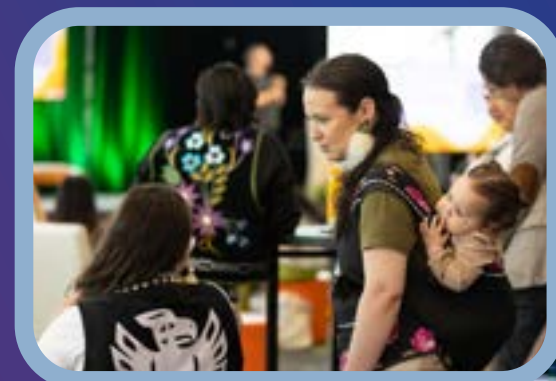
ONDES 2025 : ESPACE JEUNES 7GEN

S'appuyant sur le plan d'action du Bureau en matière de mobilisation des jeunes ainsi que sur les enseignements tirés des activités de mobilisation nationales et régionales, l'Espace Jeunes 7Gen a été mis sur pied pour valoriser la voix des jeunes, appuyer leur leadership et accroître leur contribution à la transmission intergénérationnelle des langues autochtones.

Pendant trois jours, l'Espace Jeunes 7Gen a proposé une programmation axée sur les jeunes et structurée autour des thèmes de la terre, de la technologie et de la communauté en lien avec les langues. Sous l'animation de Kato Carriere, le programme a rassemblé 20 intervenants autochtones, notamment des invités internationaux, des créatrices et créateurs de contenu et des adeptes de jeux vidéo. La programmation proposait aussi des installations interactives, des ateliers, des kiosques communautaires et des occasions d'échange illustrant des approches novatrices en matière de revitalisation linguistique. L'Espace a aussi servi de plateforme de lancement pour les initiatives Listen and Shout (écoute et exprime-toi) et OCIL Kids (Jeunesse du BCLA), qui vise à sensibiliser les enfants, les jeunes et les familles aux langues autochtones.

L'Espace Jeunes 7Gen a fait rayonner des figures inspirantes du milieu des langues autochtones, notamment Qupanuk Olsen, Shina Nova, Notorious Cree, Gwen Natsiq et Aiyana Twigg, reconnues pour leur leadership, leur créativité et leur esprit d'innovation. À travers des échanges sur la langue, la culture, la technologie, les médias sociaux, l'entrepreneuriat et le leadership communautaire, ces intervenants ont montré comment les jeunes Autochtones participent activement à la revitalisation des langues, tant dans leur communauté que sur la scène internationale. En mettant en valeur leur travail, le Bureau a cherché à inspirer les jeunes participantes et participants en leur présentant des modèles auxquels s'identifier et des exemples concrets de la façon dont les langues autochtones peuvent s'épanouir dans divers milieux et sur différentes plateformes.

L'Espace Jeunes 7Gen a souligné le rôle essentiel que jouent les initiatives destinées aux jeunes Autochtones pour favoriser leur participation à la revitalisation des langues et leur contribution à la mise en œuvre de la Loi. En tant que présentateurs, créateurs, innovateurs et dirigeants, les jeunes ont pris une part active à l'événement en faisant connaître leurs points de vue, en établissant des liens, en échangeant des connaissances et en contribuant aux réflexions sur l'avenir de la revitalisation des langues autochtones.



DU DIALOGUE À L'ACTION : INITIATIVES MISES EN ŒUVRE OU LANCÉES PAR LE BUREAU DANS LE CADRE D'ONDES 2025

Le sommet ONDES 2025 a permis au Bureau de mettre en œuvre de nouvelles initiatives et de faire progresser ses priorités stratégiques liées à son mandat, à la Loi et aux appels à l'action de la CVR, au moyen de séances collaboratives, de présentations, d'installations et d'expériences interactives.

Recherche et mobilisation des connaissances

Vitalité des langues autochtones dans tout le Canada

Élaborée en partenariat avec Statistique Canada, cette initiative de recherche porte sur la vitalité, l'acquisition et l'usage des langues autochtones au Canada.

Recherche sur le caractère adéquat du financement destiné aux langues autochtones

Le Bureau a mis en lumière les travaux de recherche qu'il mène actuellement sur les conditions et les mécanismes de soutien nécessaires à l'établissement d'un financement adéquat des langues autochtones.

Gathering Voices Across the Homeland (rassembler les voix du territoire ancestral)

Cette initiative a mis en lumière les travaux en cours visant à repérer et à réunir des documents patrimoniaux en langue michif afin de soutenir les efforts de réappropriation linguistique et de planification linguistique communautaire.

Planification linguistique dans les communautés

Le Bureau a fait connaître des approches de planification linguistique portées par les communautés et ancrées dans les cultures, les priorités et les systèmes de savoirs propres à chaque milieu.

Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion

Le Bureau a présenté les travaux liés à l'élaboration de sa *Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants en immersion*, et a sollicité les points de vue des personnes présentes afin d'orienter la feuille de route et de dégager des pratiques prometteuses dans ces domaines.



Vivre avec ou sans sa langue : étude de cas sur la vitalité du michif du Sud

Le Bureau a présenté les travaux menés dans le cadre de son initiative élargie sur la langue michif, lesquels portaient sur la vitalité du michif du Sud.

Innovation et partenariats

Kwän Dék'án' Do : Garder le feu vivant

Le Bureau a mis en lumière les travaux en cours liés à Kwän Dék'án' Do, réalisés sous la direction de la Première Nation des Na-Cho Nyäk Dun en collaboration avec l'Université Carleton et le Bureau, à titre d'initiative communautaire novatrice en revitalisation linguistique.

Le projet Yoto : renforcer les langues autochtones par l'exposition à la langue orale

Le Bureau a mis en lumière le projet Yoto, mené par la Qikiqtani Inuit Association et Inhabit Media, comme exemple d'initiative communautaire novatrice en matière de revitalisation des langues autochtones.

Protocole d'entente avec l'American Council on the Teaching of Foreign Languages

Le Bureau et l'American Council on the Teaching of Foreign Languages ont signé un protocole d'entente afin d'approfondir leur collaboration dans le domaine de l'enseignement des langues autochtones.

Promotion, sensibilisation et mobilisation du public

Tunnel linguistique

Dès leur arrivée au sommet, les participants étaient accueillis par un tunnel immersif consacré aux langues autochtones, conçu pour donner le ton à un événement placé sous le signe des langues, de la culture et du rapprochement entre les personnes.

Projet Mots de salutation

Le Bureau a présenté le projet Mots de salutation, dans le cadre duquel des formules d'accueil en langues autochtones étaient affichées sur l'ensemble du site du sommet afin de mettre en valeur la diversité linguistique des peuples autochtones et de promouvoir l'usage courant de leurs langues.

Les rythmes de la terre

Les participants ont assisté à la projection du documentaire Les rythmes de la terre qui célèbre les langues autochtones à travers la musique, le récit et les liens avec le territoire.

Our Languages, Our Stories (nos langues, nos histoires)

Our Languages, Our Stories est un ouvrage de portraits qui rend hommage à des champions des langues des Premières Nations, des Inuit et des Métis dont les efforts de défense des droits, exercés tout au long de leur vie, ont fait progresser les langues autochtones au Canada et sur la scène internationale.

Listen and Shout – OCLA Kids

Dans le cadre de son plan d'action pour la mobilisation des jeunes, le Bureau a lancé les initiatives Listen and Shout et OCIL Kids dans l'Espace Jeunes 7Gen, un espace destiné aux jeunes qui met à l'honneur les langues autochtones à travers le récit, les activités interactives et le leadership jeunesse.

Faire progresser les droits des Autochtones et leur autodétermination

Le Bureau a organisé un groupe de discussion sur les liens entre les droits linguistiques des peuples autochtones, l'autodétermination, les traités et la réconciliation.

Plan d'action du Bureau pour la Décennie internationale des langues autochtones

Le Bureau a présenté l'élaboration de son Plan d'action pour la Décennie, qui mise sur la collaboration et l'engagement international afin de faire avancer les objectifs de la Décennie.



FONDATION POUR LES LANGUES AUTOCHTONES

Au cours de l'exercice 2025-2026, le Bureau a continué d'examiner la pertinence de créer une fondation caritative indépendante dirigée par les Autochtones en appui à son mandat. À la lumière de l'étude de faisabilité réalisée en 2024-2025, le Bureau a approfondi son examen de modèles de gouvernance et de fonctionnement pouvant favoriser l'exercice des droits linguistiques autochtones et soutenir les initiatives de revitalisation linguistique menées par les peuples autochtones.



INITIATIVE DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET DE L'IMMERSION LINGUISTIQUE

La *Loi* vise notamment à appuyer la planification d'initiatives et d'activités destinées à rétablir et à maintenir la maîtrise des langues autochtones, y compris par l'entremise de programmes d'immersion visant à accroître le nombre de locuteurs. Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi* et de son rôle de rassembleur et de créateur de liens, le Bureau a recueilli les témoignages de peuples autochtones de partout au Canada, lesquels ont fait ressortir l'urgence d'investir dans la formation d'enseignants en immersion agréés et certifiés, un élément essentiel à la formation de nouvelles générations de locuteurs maîtrisant les langues autochtones. L'Initiative en matière de maîtrise des langues et de formation d'enseignants spécialisés en immersion répond à un besoin urgent à l'échelle nationale : sans locuteurs compétents, il n'y a pas d'enseignants, et sans enseignants, il ne peut y avoir de nouvelles générations de locuteurs.



INITIATIVE DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET DE L'IMMERSION LINGUISTIQUE

L'initiative contribue également à la mise en œuvre des principes énoncés dans la DNUDPA, notamment le droit des peuples autochtones de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur langue (article 13), ainsi que le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage (article 14).

Dans le prolongement des travaux de recherche présentés dans le rapport *Jeter les bases de la Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion – Analyse de l'environnement et revue de la littérature*, le Bureau a poursuivi ses travaux avec les champions des langues afin de cerner les conditions propices au développement de la maîtrise linguistique et au renforcement des parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion partout au Canada. Guidé par le principe marcher sur ses deux jambes, ce cadre d'action repense le rôle des systèmes éducatifs occidentaux. Au lieu d'intégrer les savoirs autochtones dans les systèmes existants, cette approche positionne l'éducation occidentale comme une structure de soutien qui équilibre et centralise ces savoirs. Elle traite de la transmission intergénérationnelle des langues autochtones en adaptant (et non en adoptant) les pratiques les plus prometteuses dans les cadres d'apprentissage et d'enseignement dirigés par les Autochtones.

Tout au long de l'exercice 2025-2026, les champions des langues ont mis leur savoir et leur expertise au service des travaux menés dans le cadre de forums stratégiques virtuels, de rencontres en personne et d'entretiens individuels. Ces échanges ont permis de mettre en lumière des approches novatrices déjà en œuvre et de cerner les obstacles législatifs, stratégiques et structurels qui continuent de freiner les initiatives de formation des enseignants en immersion. Ces échanges ont servi de fondement à la *feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion*.

Dévoilée à l'occasion de la Journée nationale des langues autochtones, le 31 mars 2026, la feuille de route définit les conditions nécessaires à la reconnaissance pleine et entière des langues autochtones comme matières d'enseignement, au même titre que les autres domaines d'études. Elle définit des parcours de formation, de certification, d'agrément et de perfectionnement professionnel pour les enseignants d'immersion afin d'appuyer les peuples autochtones dans la formation de nouvelles générations de locuteurs possédant une solide maîtrise de leur langue.



Cette initiative illustre de façon concrète la mise en œuvre de la *Loi*. Elle traduit les orientations stratégiques en mesures concrètes favorisant une transformation durable grâce à la formation d'enseignants dirigée par les Autochtones, à l'immersion et au développement de la maîtrise des langues. L'initiative permet également de cerner les secteurs nécessitant un soutien additionnel, des investissements accrus et des interventions stratégiques afin de favoriser une mise en œuvre plus efficace de la *Loi* et de mieux soutenir les peuples autochtones dans l'atteinte de leurs objectifs.

« La vision qui guide ce travail est claire : la maîtrise et la compétence linguistiques sont le cœur battant de la revitalisation. Sans locutrices et locuteurs courants, il ne peut y avoir d'enseignantes et d'enseignants. Sans enseignantes et enseignants, il ne peut y avoir de nouvelles locutrices et de nouveaux locuteurs. Cette initiative vise à reconstruire la transmission intergénérationnelle des savoirs, car nos langues sont un droit collectif et, à ce titre, elles appellent une réponse unie et collective. »

–Commissaire Stsmel'qen Ronald E. Ignace

La feuille de route propose des mesures pour :

- créer davantage de parcours d'accès à la formation des enseignants d'immersion;
- accroître la reconnaissance des compétences et la certification;
- favoriser des parcours professionnels durables et stimulants pour les enseignants d'immersion.



Numérisez ce code QR pour consulter la page Web de la feuille de route et le rapport complet.



Réflexions : L'exercice du droit d'apprendre dans nos langues et l'examen indépendant de la Loi

La *Loi* exige la tenue d'un examen indépendant dans les cinq ans suivant son entrée en vigueur, puis à intervalles de cinq ans par la suite. L'Initiative en matière de maîtrise des langues et de formation d'enseignants spécialisés en immersion met en lumière un enjeu clé qui devra être pris en compte dans le cadre de l'examen quinquennal de la *Loi*. Si la *Loi* permet au ministre de collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les gouvernements et organismes autochtones ainsi que d'autres entités, l'établissement de parcours durables pour la formation des enseignants en langues autochtones et la formation de nouvelles générations de locuteurs maîtrisant leur langue nécessitent un engagement soutenu et structuré.

Faire progresser la formation des enseignants, les programmes d'immersion, les mécanismes d'agrément et la transmission linguistique à long terme exige une collaboration soutenue entre les administrations et les institutions. Cette initiative a démontré qu'une coopération véritable et soutenue constitue une condition essentielle à l'atteinte des objectifs de la *Loi*. Dans le cadre de l'examen quinquennal, il faudra envisager de renforcer les dispositions établissant des responsabilités fédérales claires et des mécanismes de reddition de comptes afin de soutenir ces efforts de collaboration.

L'examen de la *Loi* constitue également une occasion de mettre en œuvre l'article 14 de la DNUDPA, selon lequel les États doivent prendre des mesures efficaces pour garantir aux Autochtones, en particulier aux enfants, l'accès à un enseignement dispensé dans leur propre langue et adapté à leur culture. Après cinq années d'activités, le Bureau estime que la *Loi* devrait être renforcée afin de rendre les droits linguistiques plus concrets et exécutoires.

Le Bureau prend appui sur la modernisation de la *Loi* sur les langues officielles de 2023, laquelle vise à promouvoir l'égalité réelle des langues, à améliorer la conformité des institutions fédérales et à consolider les engagements législatifs et financiers liés au recrutement et au maintien en poste du personnel enseignant en langues. La modernisation de la *Loi* sur les langues officielles s'appuie également sur la Charte canadienne des droits et libertés, qui protège les langues officielles du Canada tout en garantissant les droits linguistiques et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

L'examen de la *Loi* doit mener à l'adoption de dispositions élaborées par les Autochtones qui rendront les droits linguistiques des peuples autochtones pleinement exécutoires, notamment grâce à la mise en œuvre intégrale et efficace de la *Loi*, plutôt que de les laisser à l'état de simples principes déclaratoires.

31 mars 2026 :
Lancée à l'occasion de la Journée nationale des langues autochtones, le 31 mars 2026, la feuille de route établit des parcours destinés à aider les peuples autochtones à former de nouvelles générations de locuteurs parlant couramment leur langue grâce à un personnel enseignant en immersion bien formé.

Les 9 et 10 décembre 2025
Forum stratégique en personne pour les champions (Vancouver) :
À la suite des entretiens individuels, les champions ont peaufiné la structure préliminaire de la feuille de route.

Le 11 août 2025
Forum stratégique en personne des champions des langues dans le cadre d'ONDES 2025 (Ottawa) :
Les champions ont contribué à l'élaboration d'une vision pour la *Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion*. Des entretiens individuels réalisés en octobre et en novembre 2025 ont permis d'approfondir la compréhension des conditions requises pour renforcer les parcours de formation linguistique et d'immersion à l'échelle du pays.

Juin-juillet 2025
Forums stratégiques virtuels :
Les champions des langues ont participé à une série de forums stratégiques virtuels sur les pratiques prometteuses en matière de maîtrise des langues et de formation en immersion, en mettant à profit leur savoir et leur expertise.

ÉTUDES DE RECHERCHE

L'un des objectifs de la *Loi* est de mener des recherches et des études sur les langues autochtones, notamment afin d'en évaluer la situation. La recherche constitue donc un volet essentiel du mandat du Bureau et contribue à une meilleure compréhension des facteurs qui influencent la vitalité des langues autochtones partout au Canada. S'appuyant sur des approches collaboratives ancrées dans les réalités communautaires, les initiatives de recherche du Bureau contribuent à cerner des pratiques prometteuses, à enrichir les connaissances et à éclairer la prise de décisions fondées sur des données probantes en matière de langues autochtones.

En 2025-2026, le Bureau a poursuivi plusieurs projets de recherche visant à mieux comprendre la vitalité des langues ainsi que les enjeux liés au financement, à la documentation linguistique, à la planification communautaire et à la formation du personnel enseignant, notamment :



État et santé des langues autochtones au Canada

En 2025-2026, le Bureau a continué de collaborer avec Statistique Canada pour enrichir les données et les connaissances relatives aux langues autochtones. Cette collaboration a été officialisée par un protocole d'entente signé le 27 mars 2026. S'appuyant sur les rapports publiés en 2024-2025 sur les familles de langues autochtones au Canada, le Bureau a présenté ses principales constatations dans le cadre de tribunes nationales et internationales, dont l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, ONDES 2025 et le Comité consultatif sur les statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Le Bureau a également poursuivi ses travaux visant à renforcer la collecte de données sur les langues autochtones en examinant des moyens de mieux refléter la réalité des apprenants de langues dans le Recensement de la population et les enquêtes connexes. À la suite de l'annulation de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2027, le Bureau a redoublé d'efforts dans le cadre de l'Analyse de la population active inuite du Nunavut et a lancé les travaux préparatoires aux consultations entourant le Recensement de 2031. Ces efforts contribuent collectivement à produire des données fiables et fondées sur les distinctions à l'appui de la revitalisation des langues autochtones au Canada.



Numérisez ce code QR pour accéder aux publications connexes



Caractère adéquat du financement : Évaluation du financement actuel et des besoins en matière de langues autochtones

Le Bureau a poursuivi ses recherches afin de mieux comprendre les obstacles systémiques qui freinent les efforts de revitalisation des langues autochtones partout au Canada. Parmi les enjeux prioritaires figure la nécessité d'assurer un financement des langues autochtones qui corresponde aux besoins réels. Bien que la *Loi* reconnaisse l'importance d'assurer un financement adéquat, durable et à long terme pour la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement des langues autochtones, la notion de financement « adéquat » demeure largement indéfinie.

À partir des résultats de recherches et des consultations déjà menées, le Bureau a entrepris une étude afin de mieux définir ce qui constitue un financement adéquat des langues autochtones. L'étude repose sur l'analyse de divers facteurs, notamment la transmission intergénérationnelle des langues, la souveraineté et l'autodétermination des communautés, la préservation de l'intégrité culturelle et linguistique ainsi que les retombées sociales plus larges des efforts soutenus de revitalisation des langues autochtones.

Ces travaux devraient notamment contribuer à l'établissement d'un cadre plus clair permettant de déterminer ce qui constitue un soutien adéquat aux langues autochtones. Les conclusions de ces travaux contribueront à éclairer le dialogue et la prise de décision concernant la mise en œuvre de la *Loi*.



Vivre avec ou sans sa langue : étude de cas sur la vitalité du michif du Sud

Cette recherche s'inscrit dans une initiative plus vaste menée en plusieurs phases visant à étudier l'usage, la vitalité et la revitalisation du michif dans ses diverses variétés et les différentes régions où il est parlé. Mis sur pied pour combler le manque de recherches coordonnées sur le michif, le projet combine l'analyse historique, les approches communautaires et la documentation linguistique afin de mieux comprendre la langue à travers les expériences et les témoignages de ses locuteurs.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont tirées de la deuxième phase de l'initiative, consacrée au michif du Sud. Fondée sur un groupe de discussion tenu en michif avec des locuteurs maîtrisant couramment leur langue maternelle, la recherche documente l'usage naturel de la langue et met en lumière les facteurs qui influencent sa transmission, son utilisation et sa vitalité au fil du temps.

L'analyse examine l'influence des relations communautaires et des contextes institutionnels sur l'usage de la langue. Elle examine le rôle des familles, des communautés, des réseaux relationnels et des mécanismes de gouvernance autochtone, ainsi que l'influence des systèmes d'éducation, des structures gouvernementales et du contexte politique. Ensemble, ces perspectives permettent de mieux comprendre les facteurs qui soutiennent la vitalité du michif et contribuent à sa revitalisation à long terme.



Gathering Voices Across the Homeland (rassembler les voix du territoire ancestral) : recensement et compilation des documents existants sur l'héritage linguistique du michif au Canada

Le Bureau a entrepris une initiative de recherche visant à recenser et à documenter les ressources existantes portant sur le michif du Sud, le michif du Nord et le michif français. À partir d'un examen d'archives, d'établissements d'enseignement et de dépôts numériques, le projet a permis de dresser un inventaire des ressources disponibles et d'en documenter les principales caractéristiques, notamment la paternité, les locuteurs concernés, les descriptions, les formats, les collections et les lieux de conservation connus.

Ce travail contribue à une meilleure connaissance de la documentation existante sur les langues michif et appuie les initiatives menées par les Métis pour favoriser la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement de ces langues au bénéfice des générations futures.

La recherche a recensé un large éventail de documents linguistiques, dont des enregistrements audio et vidéo, des dictionnaires, des transcriptions et d'autres ressources, tant physiques que numériques, qui contribuent à la préservation des connaissances linguistiques et culturelles. Elle a également mis en lumière les efforts déployés au fil des générations pour documenter et préserver les langues michif au moyen d'enregistrements, de documents écrits et de diverses technologies.



Vitalité de l'inuktitut au Canada

Dans le cadre de son mandat, le Bureau a entrepris une analyse contextuelle visant à mieux comprendre la vitalité de l'inuktitut, tant dans l'Inuit Nunangat que dans les communautés inuites urbaines. Cette analyse dresse un portrait de la situation actuelle de l'inuktitut en accordant une attention particulière à la revitalisation linguistique, à l'éducation et à la pérennité de la langue. Elle tient également compte de la diversité des réalités et des priorités des communautés inuites afin de dégager des pistes favorisant la vitalité à long terme de l'inuktitut. Une fois achevée, cette analyse éclairera les discussions à venir et contribuera aux efforts déployés pour renforcer et soutenir la vitalité de l'inuktitut partout au Canada.



Les voies de la vitalité : planification de la revitalisation des langues autochtones dans les communautés

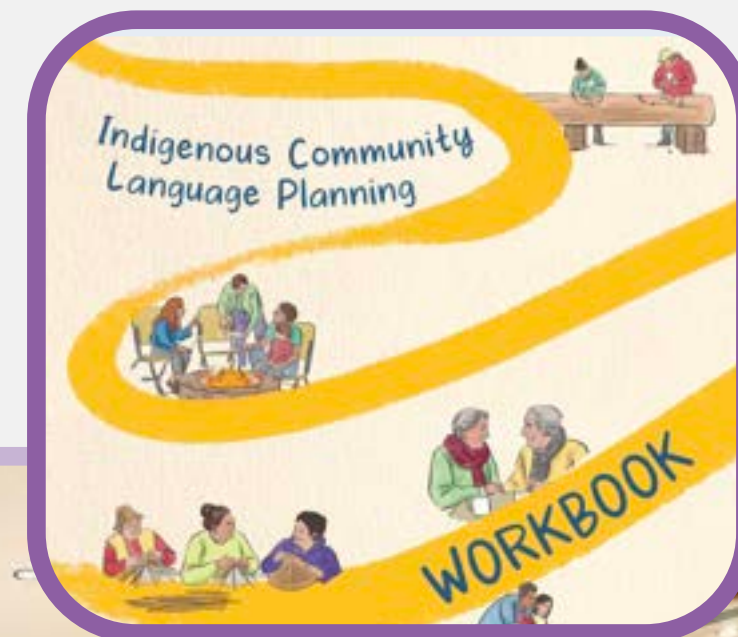
En 2025-2026, la Commission a poursuivi la mise en œuvre du projet *Les voies de la vitalité : planification de la revitalisation des langues autochtones dans les communautés*. Cette initiative de recherche collaborative appuie les communautés autochtones dans l'élaboration d'approches communautaires concrètes en matière de revitalisation linguistique. En collaboration avec le conseil scolaire WSÁNEĆ, Mi'kmaw Kina'matnewey et Kinoséwi Sípíhk (Nation crie de Norway House), le projet cherche à déterminer comment la planification linguistique peut aider les communautés à établir des priorités communes, à renforcer leurs capacités et à élaborer des stratégies à long terme pour la revitalisation linguistique.

Cette initiative a combiné l'examen de plans linguistiques autochtones existants et une collaboration étroite avec des communautés partenaires afin de mieux comprendre et de documenter les processus efficaces de planification linguistique. En cernant les pratiques prometteuses et les leçons tirées de l'expérience, le projet fournira des outils et des ressources pratiques que les communautés autochtones pourront adapter aux différentes étapes de leur parcours de revitalisation linguistique.

La planification linguistique communautaire repose sur le principe que la revitalisation linguistique ne dépend pas uniquement de programmes ou d'initiatives isolés. Les plans linguistiques rassemblent les Aînés, les jeunes, les éducateurs, les dirigeants et les membres de la communauté autour d'une vision commune afin de définir des objectifs réalistes, d'orienter les décisions et de favoriser une revitalisation linguistique durable.



Scannez le code QR pour accéder aux ressources.



Parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone – Document d’information

En 2025-2026, le Bureau a publié le document d’information Parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone, issu de travaux de recherche menés en 2024. Ce rapport fait le point sur la formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone au Canada. Il présente les programmes, les modèles de certification et les possibilités de formation existants, ainsi que des approches novatrices élaborées par les Autochtones pour préparer la relève enseignante en immersion.

Le document d’information souligne le rôle essentiel des partenariats entre les communautés autochtones et les établissements d’enseignement postsecondaire, ainsi que du mentorat, de l’apprentissage fondé sur le territoire et de l’enseignement communautaire. Il cerne également des possibilités de renforcer les parcours de certification, d’améliorer l’accessibilité, de soutenir un financement durable et de mieux reconnaître les systèmes de connaissances autochtones ainsi que l’expertise des personnes maîtrisant couramment leur langue, des porteurs du savoir autochtone et des éducateurs communautaires.

En complément de l’initiative plus vaste du Bureau sur la maîtrise des langues et la formation des enseignants en immersion, ce document d’information a nourri l’élaboration de la *Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d’enseignants spécialisés en immersion* et contribue au renforcement des parcours de formation, de certification et d’accréditation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone à l’échelle du Canada.

Pour en savoir plus sur les recherches et les ressources du Bureau, rendez-vous à l’adresse : commissionauxlanguesautochtones.ca/recherche



INNOVATION

Aux termes de la *Loi*, le Bureau a notamment pour mandat de soutenir les projets novateurs et le recours aux nouvelles technologies dans l'enseignement et la revitalisation des langues autochtones, contribuant ainsi à la mise en œuvre de l'appel à l'action 13 de la CVR.

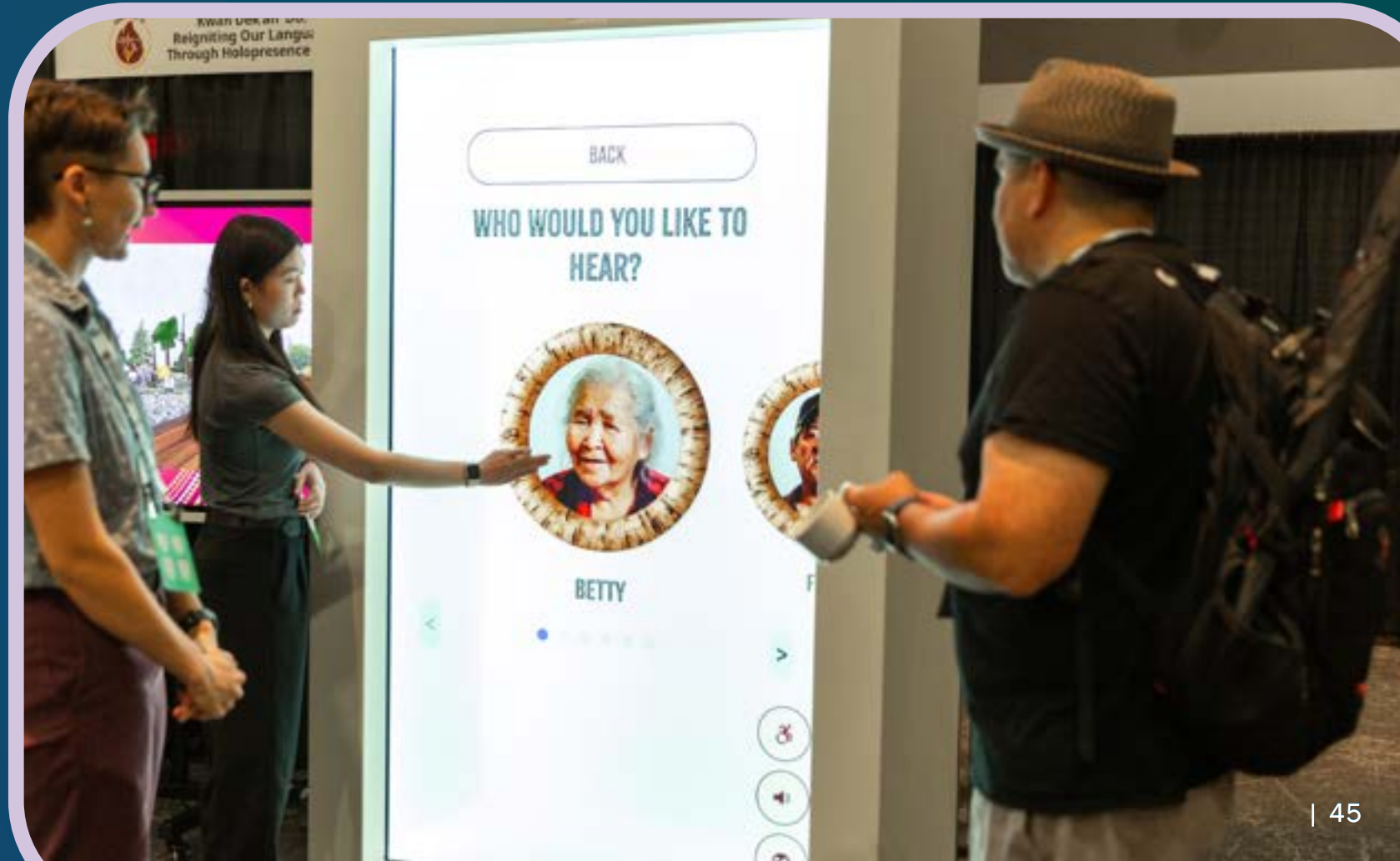
15. Grâce à des partenariats, au recours aux nouvelles technologies et à des solutions communautaires, le Bureau poursuit ses efforts pour stimuler l'innovation au service de l'apprentissage des langues autochtones, du partage des connaissances et de la transmission intergénérationnelle.



INNOVATION

En 2025-2026, le Bureau a continué d'appuyer *Kwän Dék'án' Do – Keep the Fire Burning*, une initiative autochtone dirigée par la Première Nation des Na-Cho Nyäk Dun en partenariat avec l'Université Carleton. En alliant les systèmes de savoirs autochtones aux technologies émergentes, notamment l'holoprésence et l'intelligence artificielle, l'initiative met en lumière le potentiel de l'innovation pour appuyer la revitalisation linguistique menée par les communautés tout en préservant et en célébrant la langue et la culture des Tutchones du Nord. À l'occasion du sommet ONDES 2025, le Bureau a présenté cette initiative et pris part à la célébration communautaire de Mayo, au Yukon, afin de souligner le leadership et la vision de la Première Nation des Na-Cho Nyäk Dun.

Au cours de la période visée par le rapport, le Bureau a également poursuivi ses efforts afin de faire progresser son portefeuille d'innovation, notamment en améliorant ses processus internes et en concevant de nouvelles approches pour soutenir davantage l'innovation portée par les Autochtones. Ce travail illustre l'engagement du Bureau à promouvoir des initiatives novatrices qui répondent à l'évolution des besoins et des priorités des communautés autochtones.

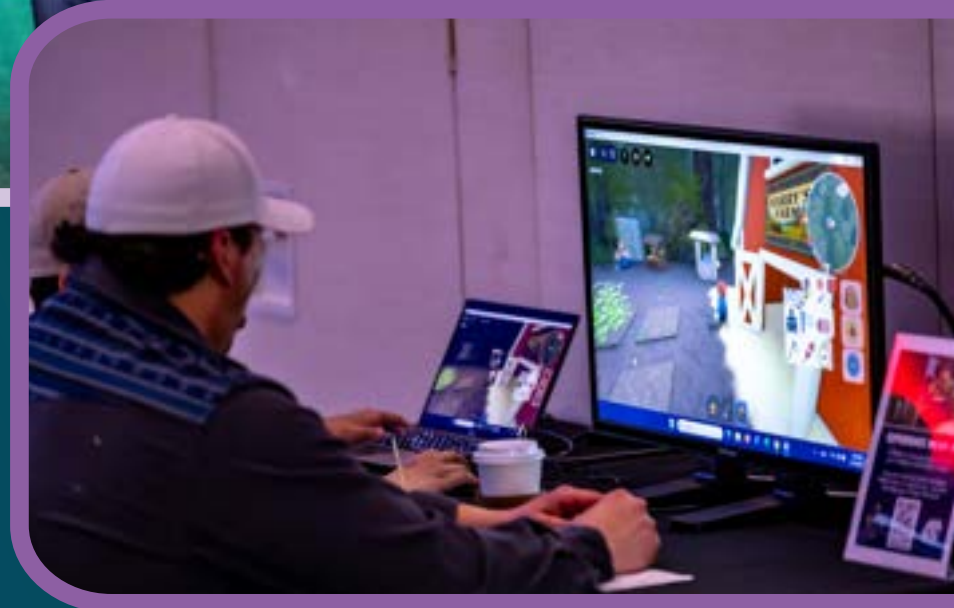


RASSEMBLEMENT DES JEUNES SUR L'INNOVATION

Dans la foulée d'ONDES 2025 et dans le cadre de son plan d'action pour la mobilisation des jeunes, le Bureau a tenu son premier Rassemblement des jeunes sur l'innovation les 13 et 14 mars 2026 à Vancouver. Réunissant de jeunes Autochtones de partout au Canada, l'événement a permis d'explorer les façons dont l'innovation peut contribuer à la revitalisation des langues autochtones. Au moyen de présentations, de tables rondes d'experts, d'ateliers interactifs et d'exercices pratiques, les participants ont acquis des compétences pratiques leur permettant de transformer leurs idées en initiatives linguistiques dirigées par la communauté, tout en tissant des liens avec leurs pairs, des mentors et des innovateurs autochtones.

Articulé autour des thèmes « imaginer », « créer » et « propulser », le rassemblement a encouragé les participants et participantes à faire preuve de créativité, à peaufiner leurs idées, à rechercher des rétroactions constructives et à élaborer des stratégies concrètes de mise en œuvre. Tout au long de l'événement, les conférenciers ont démontré que l'innovation est ancrée dans les langues, les cultures et les communautés autochtones, soulignant ainsi que l'avenir de la revitalisation des langues sera façonné par le leadership, la créativité et la vision des jeunes Autochtones.

Le rassemblement a offert des occasions de réseautage, de mentorat et d'apprentissage mutuel tout en dotant les participants et participantes d'outils concrets pour promouvoir la revitalisation des langues autochtones dans leurs communautés. En investissant dans la prochaine génération de défenseurs et défenseuses des langues, le Bureau continue d'appuyer des approches dirigées par les jeunes qui aideront les langues autochtones à prospérer pour les générations à venir.



Les 13 et 14 mars 2026

Premier Rassemblement des jeunes sur l'innovation (Vancouver) :

S'appuyant sur le Plan d'action pour la mobilisation des jeunes et sur l'élan créé par ONDES 2025, le premier Rassemblement des jeunes sur l'innovation organisé par le Bureau s'est penché sur le rôle que peut jouer l'innovation portée par les jeunes dans la revitalisation des langues autochtones.

Du 11 au 14 août 2025

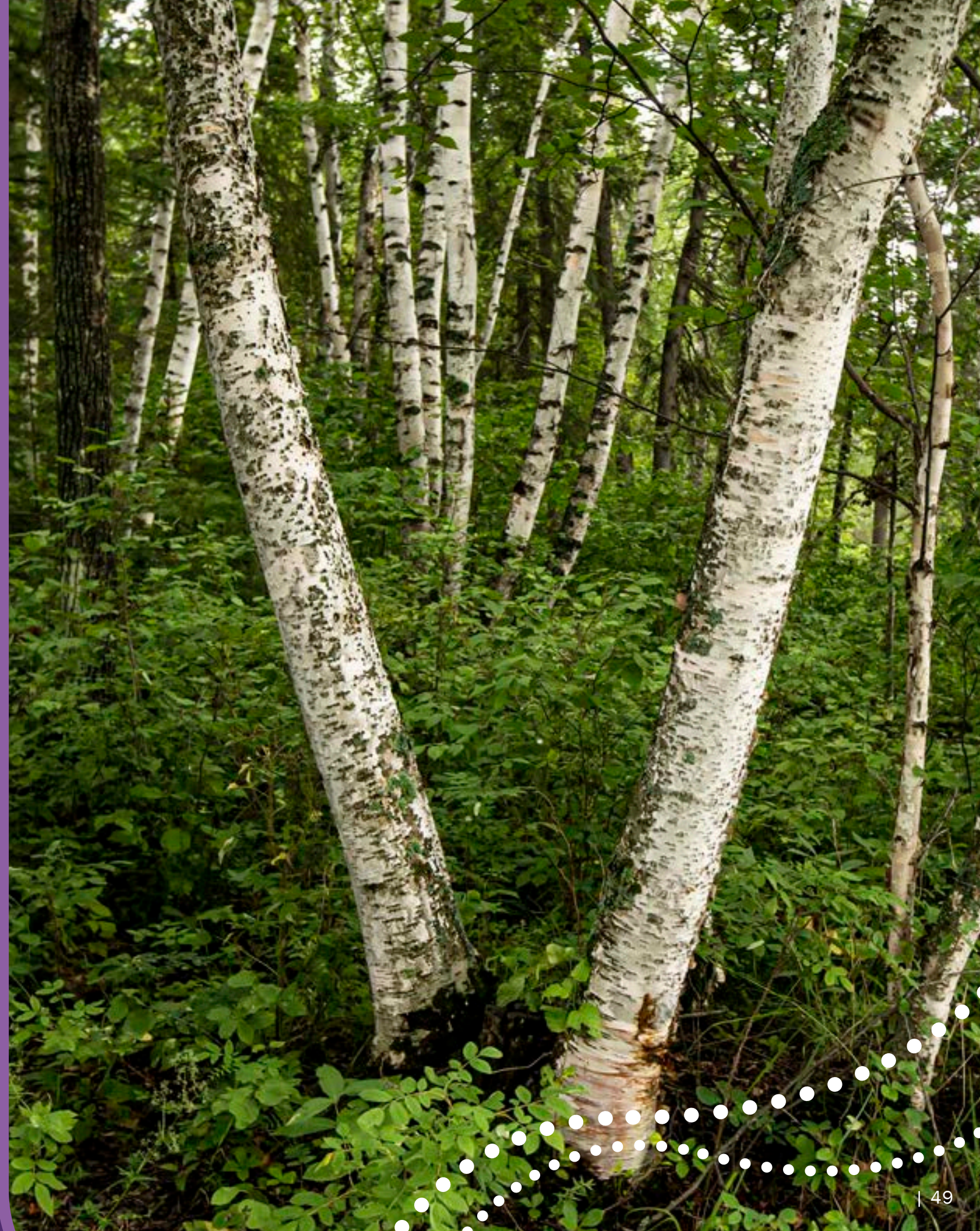
ONDES 2025 (Ottawa) :

L'Espace Jeunes 7Gen a mis en évidence l'importance de mobiliser les jeunes autour des efforts de revitalisation des langues et des approches novatrices.



SERVICES DE RÈGLEMENT DE DIFFÉRENDS

Le Bureau du commissaire a poursuivi le développement de ses services de règlement des différends (SRD), un aspect important de son mandat en vertu des articles 26 et 27 de la *Loi*. Grâce à ces services, le Bureau du commissaire vise à faciliter le règlement des différends liés aux langues autochtones par la médiation et des processus adaptés à la culture, ainsi que par l'examen des plaintes.



SERVICES DE RÈGLEMENT DE DIFFÉRENDS

Des processus de règlement des différends accessibles sont susceptibles de renforcer les relations, d'améliorer la reddition de comptes et de contribuer à de meilleurs résultats en ce qui a trait aux efforts de revitalisation des langues autochtones. Selon la voie utilisée, les résultats peuvent inclure des résolutions adoptées d'un accord commun, des recommandations et des relations renforcées entre les parties.

Une approche réfléchie et mesurée a guidé l'élaboration de ces services. Depuis 2023, les thèmes généraux entendus lors des rassemblements nationaux et régionaux ont contribué à façonner la conception des SRD. Ce travail repose sur un engagement à placer les communautés au premier plan et à veiller à ce que les services soient adaptés aux réalités des communautés et conformes à la portée de la *Loi*.

Les commentaires reçus d'un groupe consultatif ont également éclairé l'élaboration du portail en ligne sécurisé, le processus de demande et l'accessibilité globale des services. Ensemble, ces contributions ont contribué à façonner des approches qui sont respectueuses de la culture, tiennent compte des traumatismes et reflètent les perspectives des Premières Nations, des Inuit et des Métis.



Apprenez-en davantage
sur les services de
règlement des différends.



COMPRENDRE LES BESOINS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Un des éléments essentiels du mandat du Bureau du commissaire exige que ce dernier rende des comptes annuellement sur les besoins des groupes, communautés et peuples autochtones et des entités autochtones spécialisés dans les langues autochtones, ainsi que sur les progrès réalisés liés aux efforts visant la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement. Grâce à des rassemblements, à des partenariats, à des initiatives éducatives et à des engagements internationaux, le Bureau du commissaire crée des occasions de célébrer les langues autochtones, de faire valoir les perspectives communautaires et de favoriser le dialogue sur l'importance de la réappropriation, de la revitalisation, du maintien et du renforcement des langues.

Tout au long de l'exercice 2025-2026, le Bureau du commissaire a réuni des Aînés, des jeunes, des locuteurs de langue autochtone, des éducateurs, des chercheurs et des dirigeants communautaires pour échanger des connaissances, mettre en évidence des pratiques prometteuses et soutenir des approches collaboratives pour faire progresser les langues autochtones. Ces efforts ont également contribué à accroître la compréhension du public quant à la diversité et à l'importance des langues autochtones au Canada et à l'étranger.



ACTIVITÉS DE MOBILISATION À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE

Rassemblement linguistique à Montréal

Les 1er et 2 avril 2025, le Bureau du commissaire a organisé un rassemblement linguistique de deux jours à Montréal, réunissant des Aînés, des jeunes, des gardiens de la langue, des éducateurs et des dirigeants communautaires des Premières Nations de partout au Québec. S'appuyant sur les rassemblements régionaux précédents, l'événement a créé un espace dédié pour mettre en commun les expériences, déterminer les priorités et renforcer les relations afin d'appuyer la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement des langues autochtones.

Le rassemblement a permis au Bureau du commissaire d'obtenir de précieuses perspectives régionales sur le paysage linguistique unique du Québec et les priorités des communautés des Premières Nations. Les discussions ont fait ressortir l'importance d'un financement durable et adéquat, de la reconnaissance des locuteurs et des enseignants en tant que détenteurs du savoir, du perfectionnement de la maîtrise de la langue, de l'élargissement de la formation des enseignants en immersion, ainsi que de la participation véritable des jeunes aux efforts de revitalisation des langues.

Les participants ont également exploré des sujets émergents qui façonnent l'avenir des langues autochtones, notamment la planification stratégique en matière de langues dans les communautés de même que les possibilités et considérations associées à l'intelligence artificielle. Un groupe spécialisé de jeunes a souligné l'importance d'assurer la transmission intergénérationnelle des langues et de veiller à ce que les jeunes soient des partenaires actifs dans le façonnement de l'avenir des langues autochtones.

Les idées et les relations qui sont ressorties du rassemblement linguistique à Montréal continuent d'éclairer les travaux de recherche, de mobilisation et d'élaboration de politiques du Bureau du commissaire, ainsi que de renforcer la collaboration avec les communautés des Premières Nations dans l'ensemble du Québec.



Balayez pour explorer les rapports du Bureau du commissaire sur le rassemblement.





Rassemblement linguistique et culturel du Qitirmiut

En juillet 2025, le Bureau du commissaire a participé au rassemblement linguistique et culturel du Qitirmiut à Cambridge Bay (Nunavut), qui a réuni des membres de la communauté, des champions des langues et des partenaires régionaux pour échanger des connaissances et renforcer les liens afin d'appuyer la revitalisation de l'inuktitut.

Le rassemblement a souligné l'importance de l'apprentissage intergénérationnel, de la continuité culturelle et de la collaboration communautaire pour soutenir l'inuktitut. Les participants ont également livré des prestations de chant et de tambour traditionnels à l'occasion d'ONDES 2025, célébrant la richesse de la culture des Qitirmiut et le lien durable entre la langue, l'identité et la communauté.

Activités de mobilisation dans l'Inuit Nunangat

Sommet linguistique du Nunatsiavut

En mai 2025, le Bureau du commissaire a participé au Sommet linguistique du Nunatsiavut, organisé par le ministère de la Langue, de la Culture et du Tourisme du gouvernement du Nunatsiavut. Le Sommet a célébré les progrès de la stratégie linguistique (2021-2026) *Inuttitut UKâlalluta, ilinniatitsiluta, InosiKalluta!* de même que réuni des Aînés, des jeunes, des éducateurs, des défenseurs des langues et des membres de la communauté pour aider à façonner la prochaine phase de la revitalisation linguistique au Nunatsiavut.

Le Bureau du commissaire a présenté son mandat et les travaux en cours pour soutenir la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement des langues autochtones. Participer au Sommet a permis de prendre connaissance des priorités linguistiques régionales et de tirer des enseignements des approches dirigées par les communautés qui contribueront à l'élaboration de la Stratégie linguistique du Nunatsiavut 2027-2032. Les discussions ont souligné l'importance du leadership des jeunes, de l'apprentissage axé sur la terre et des approches communautaires pour renforcer l'inuttitut.



COLLABORATION INTERNATIONALE

Afin de mettre en œuvre la Loi et de donner suite aux *appels à l'action* 13 à 15 de la *Commission de vérité et réconciliation (CVR)*, et conformément à son mandat visant à promouvoir les langues autochtones et à renforcer les relations, le Bureau du commissaire a continué de collaborer avec des partenaires internationaux pour faire progresser les droits linguistiques des peuples autochtones, mettre en commun des pratiques prometteuses et contribuer au dialogue mondial sur la revitalisation linguistique.

Décennie internationale des langues autochtones

Le Bureau du commissaire a continué de jouer un rôle actif dans la progression des objectifs de la Décennie en participant au Groupe de travail mondial pour la Décennie et à d'autres initiatives internationales. Il a notamment contribué aux discussions sur la Convention internationale sur les langues autochtones des Nations Unies proposée et a coorganisé un événement parallèle au Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies.

Le Bureau du commissaire a également présenté son travail sur la collecte de données sur les langues autochtones lors de la 24^e session de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies dans le cadre de l'événement parallèle Renforcement de la collecte de données sur les langues autochtones : défis et pratiques prometteuses. La session a fait ressortir le travail de collaboration réalisé au Canada avec Mary Jane Norris et Statistique Canada, ainsi que les perspectives de la Norvège sur les statistiques de la langue des Samis et la gouvernance des données.



Association internationale des commissaires linguistiques

Le Bureau du commissaire a poursuivi sa mobilisation auprès de l'Association internationale des commissaires linguistiques (AICL), renforçant ainsi les relations avec les homologues internationaux et favorisant les possibilités de collaboration. En février 2026, le Bureau du commissaire a accueilli une délégation de la Welsh Language Commission pour discuter des priorités organisationnelles, mettre en commun des pratiques prometteuses et explorer de futurs domaines de partenariat.



PULIIMA 2025

Le Bureau du commissaire a participé à PULiIMA 2025 à Darwin, en Australie, une conférence internationale axée sur les langues et les technologies autochtones. Le commissaire Ignace a prononcé un discours soulignant l'importance des connaissances autochtones traditionnelles et de la relation de longue date avec les langues autochtones, tandis que le Bureau du commissaire a fait part de son travail lié à la mise en œuvre de la *Loi*, à son mandat et aux leçons tirées d'ONDES 2025.

Le Bureau du commissaire a également participé à un événement parallèle à PULiIMA, qui a réuni des délégations d'homologues canadiens et australiens respectivement pour faciliter l'échange de connaissances et de pratiques prometteuses et favoriser les partenariats afin d'appuyer la revitalisation des langues.

La participation à PULiIMA a également renforcé le partenariat du Bureau du commissaire avec le Miromaa Aboriginal Language and Technology Centre. Des représentants de Miromaa ont été accueillis à l'administration centrale du Bureau du commissaire à Ottawa et ont participé à une visite communautaire à Akwesasne pour apprendre des efforts de revitalisation des langues autochtones dirigés par la communauté. Ensemble, ces activités de collaboration ont fait progresser l'innovation, l'échange de connaissances et les objectifs de la Décennie.



PROMOTION, SENSIBILISATION DU PUBLIC ET ÉDUCATION

L'un des principaux objectifs de la Loi est de créer des outils, des ressources et du matériel éducatif en vue du maintien et de la transmission des langues autochtones. Grâce à des ressources éducatives, des publications et des partenariats novateurs, le Bureau du commissaire, en 2025-2026, a continué de créer des occasions à l'intention de personnes de tous âges pour que ces dernières puissent en apprendre davantage sur la richesse et la diversité des langues autochtones au Canada, de s'y intéresser et de les célébrer.



LES RYTHMES DE LA TERRE



onformément aux dispositions de la *Loi* et aux *appels à l'action de la CVR*, le Bureau du commissaire a continué de promouvoir les langues autochtones par l'entremise du documentaire d'une heure, *Les rythmes de la terre*, réalisé en collaboration avec des artistes et communautés autochtones de partout au Canada. Mettant en vedette 17 artistes autochtones qui se produisent dans leur langue et dans des paysages qui ont une signification profonde pour eux, le documentaire célèbre les liens entre la langue, l'identité, la culture et le lieu.

Diffusé pour la première fois à l'échelle nationale sur CTV le 12 juillet 2025, le documentaire *Les rythmes de la terre* a atteint plus de 450 000 téléspectateurs lors de sa première diffusion et continue de captiver le public sur les plateformes de diffusion en continu, notamment Crave et YouTube. En faisant entrer les langues autochtones dans les foyers partout au Canada, le documentaire a sensibilisé davantage le public et a créé de nouvelles possibilités pour permettre aux voix, à la musique et aux récits autochtones de rejoindre des auditoires nationaux et internationaux.

Le documentaire *Les rythmes de la terre* reflète le mandat du Bureau du commissaire aux termes de la *Loi*, celui d'accroître la sensibilisation aux langues autochtones et d'appuyer les efforts de revitalisation des peuples autochtones. Le documentaire étant une tribune nationale permettant aux artistes autochtones de se produire dans leurs langues ancestrales, il a mis en valeur la richesse et la diversité des langues autochtones tout en démontrant le rôle important des médias dirigés par les Autochtones dans le renforcement de la visibilité des langues, de la fierté culturelle et des liens intergénérationnels.

Depuis sa sortie, *Les rythmes de la terre* a reçu de nombreux prix internationaux, en reconnaissance de son excellence artistique et du rôle puissant des récits racontés par les Autochtones dans la promotion, la célébration et le renforcement des langues autochtones.



Diddly Diddly Song
David Lavellee



Qilanaaqtuqvik
PIQSIQ



tacuwí Anelsultipon
Jeremy Dutcher



Grandfather Rock
Tia Wood & Earl Wood



Regardez *Les rythmes de la terre* :
commissionauxlanguesautochtones.ca/les-rythmes-de-la-terre/



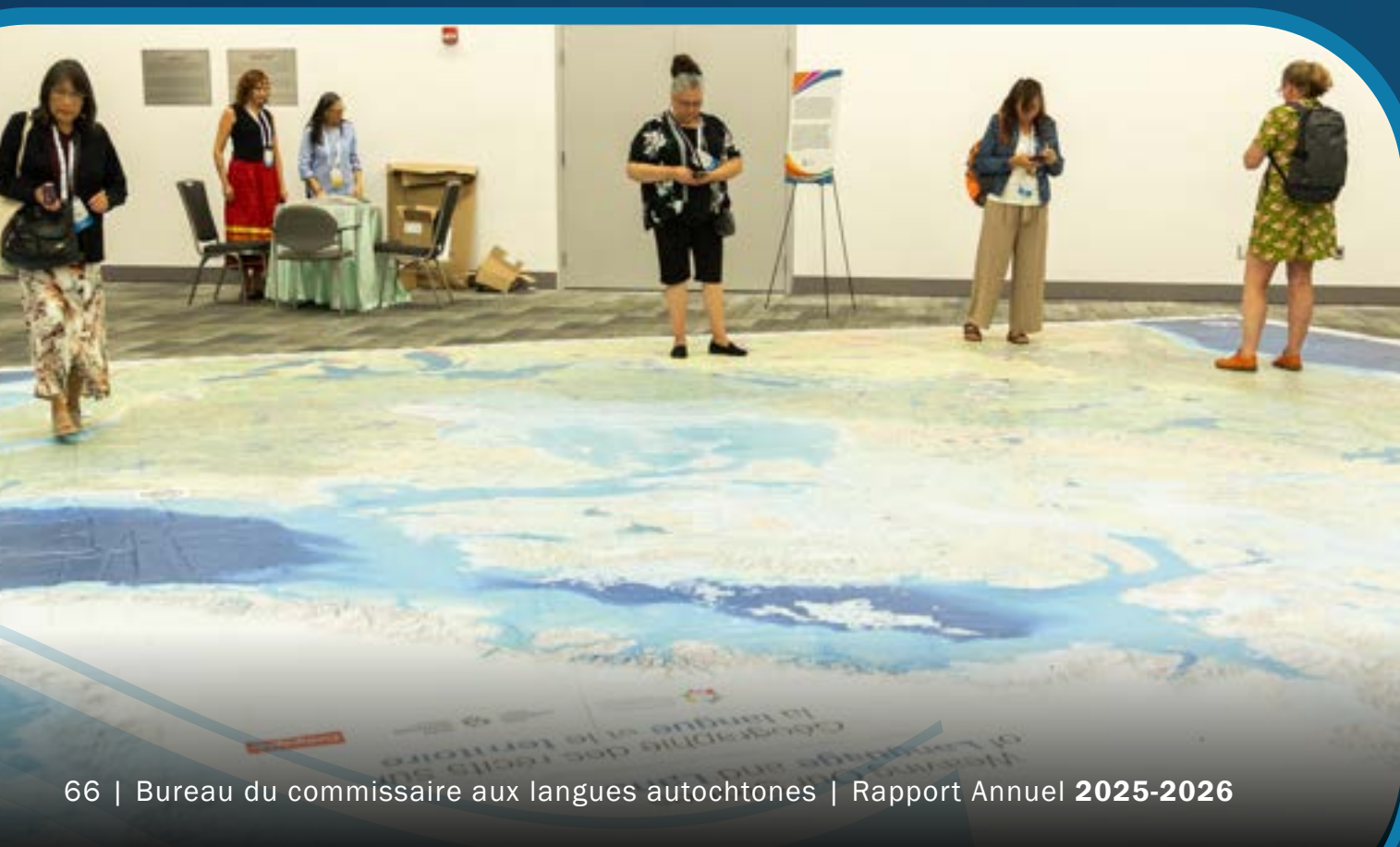
Scannez pour découvrir
les articles de la série
Discovery Language.

Where Our Languages Live

Le Bureau du commissaire a poursuivi son partenariat avec *Canadian Geographic* pour faire progresser *Where Our Languages Live*, une initiative de cartographie interactive qui célèbre la diversité des langues autochtones au moyen de récits liés à des lieux.

L'initiative comprend une carte numérique et une carte au sol grand format qui permettent aux utilisateurs de découvrir les récits liés aux lieux dont ils sont issus. Tout au long de l'année, le Bureau du commissaire a travaillé avec des locuteurs et des communautés de langues autochtones pour recueillir des récits qui reflètent les voix, les expériences et les langues de communautés de partout au Canada.

En tant que contribution à la Décennie, l'initiative vise à sensibiliser davantage le public aux langues autochtones tout en renforçant les liens entre la langue, la culture et le lieu. Un prototype de la carte au sol a été présenté à ONDES 2025, offrant aux participants une expérience immersive qui célébrait les langues autochtones par des récits interactifs.



Discovery Language

En partenariat avec *Canadian Geographic*, le Bureau du commissaire a lancé *Discovery Language*, une série de récits imprimés et numériques qui met en lumière les efforts de revitalisation des langues autochtones partout au Canada. Les auteurs étant des écrivains et des journalistes autochtones, la série explore les nombreuses façons dont la langue façonne l'identité, la communauté, l'innovation et les relations avec la terre.

En 2025-2026, six articles de fond ont été publiés, qui racontent les expériences de locuteurs, d'apprenants, d'éducateurs et de communautés de langues autochtones. Grâce à des photographies et récits captivants, *Discovery Language* contribue à une meilleure compréhension et appréciation des langues autochtones par le public tout en faisant progresser le mandat du Bureau du commissaire consistant à promouvoir la sensibilisation.

Récits de Discovery Language (en anglais seulement)



Introducing: Discovery Language
Gin Sexsmith



The Birth of a Language Speaker
Shelby Lisk



Unspoken: The Cree Code Talkers of the Prairies
Kayla Macinnis



Inuktuusuunguvit? (Parlez-vous inuktitut?)
Katherine Takpannie



How the Blackfoot Language Teaches Gentleness
Trevor Solway



Pitewey and Cookies: A Mi'kmaw Auntie's Fight to Revitalize Her Language
Oscar Baker III

Our Languages, Our Voices

Présenté à ONDES 2025, *Our Languages, Our Stories* est le premier ouvrage de portraits du Bureau du commissaire et rend hommage à des champions des langues des Premières Nations, des Inuit et des Métis dont le leadership et les efforts de défense des droits, exercés tout au long de leur vie, ont fait progresser les langues autochtones au Canada et sur la scène internationale.

Fondée sur les principes autochtones de respect et de relation, la publication présente les récits personnels de champions des langues dans leur propre langue autochtone qui sont traduits en anglais et en français. Ensemble, ces récits rendent hommage aux personnes qui ont créé un espace pour les langues autochtones dans l'éducation, les arts, la recherche, la gouvernance et la vie communautaire, tout en inspirant les futures générations de champions des langues.



Le Bureau du commissaire remercie les champions des langues qui ont généreusement fait part de leurs récits :

Delores Churchill (Xaad Kíl /Haida);

Hartland Goodtrack (Lakota);

Dr. Lorna Williams (Ucwalmicwts/Lillooet);

Verna DeMontigny (Michif);

Le commissaire Ron Ignace
(Secwepemctsin/Shuswap);

Patricia Ningewance
(Anishinaabemowin/Ojibwe);

Rosa Mantla (Tłıchq/Tlicho);

Senator Charlie Watt (Inuktitut);

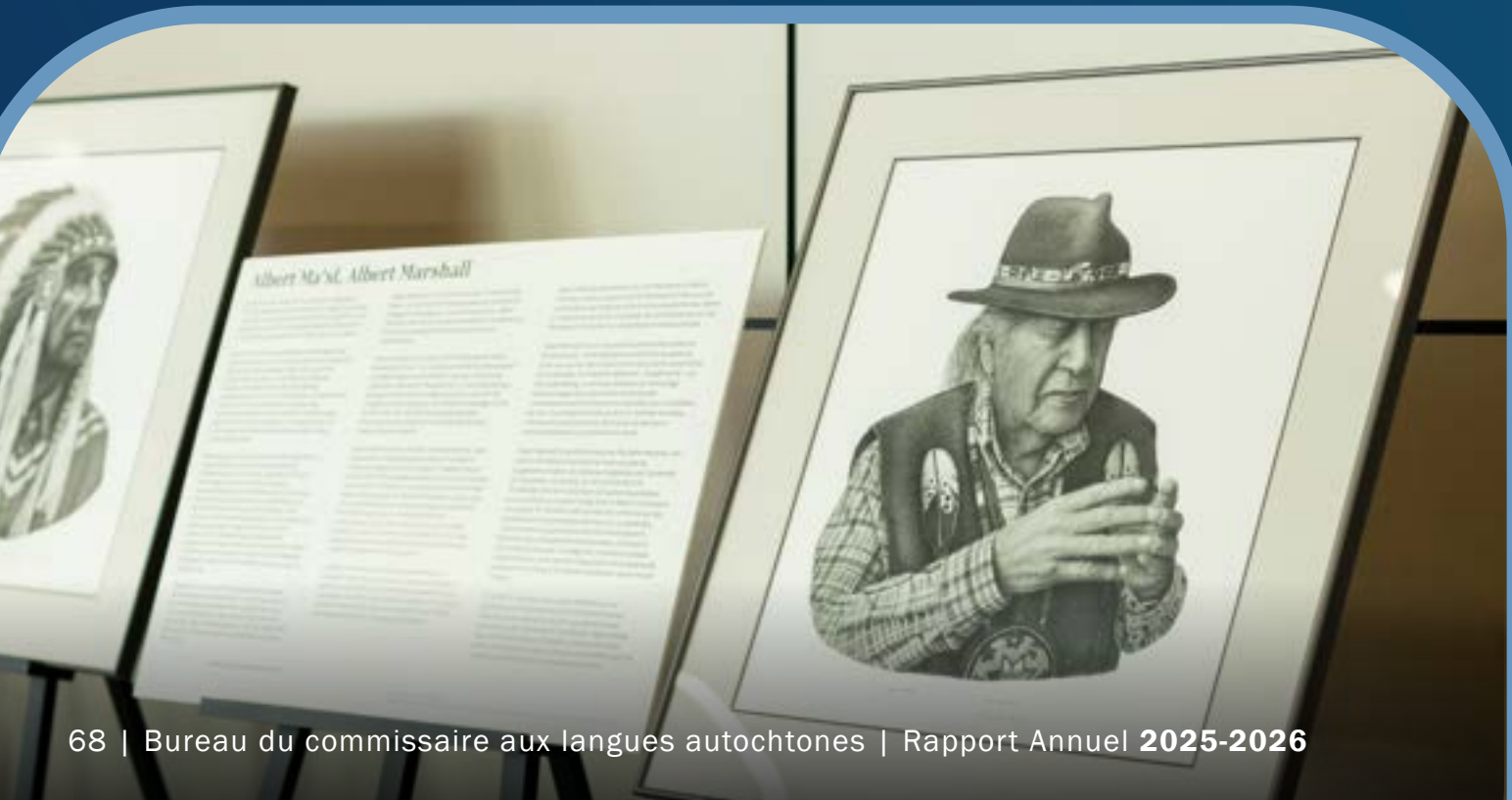
Chief Wilton Littlechild
(nēhiyawēwin/Plains Cree);

Tom Porter (Kanyen'kéha/Mohawk);

Solomon Ratt (nīithawīwin/Woodland Cree);

Imelda Perley (Wolastoqey/Maliseet);

Albert Marshall (Mi'kmaq);



PARTENARIATS ET COLLABORATION

Le Bureau du commissaire continue de renforcer les partenariats qui favorisent des possibilités de collaboration véritables liées à la mise en œuvre de la *Loi*. Grâce à la collaboration des communautés autochtones, des gouvernements, d'établissements d'enseignement, d'organismes de recherche et de partenaires internationaux, ces partenariats favorisent l'échange de connaissances, renforcent la recherche et l'innovation et créent des possibilités d'action collective pour appuyer la revitalisation des langues autochtones.





American Council on the Teaching of Foreign Languages

En novembre 2025, le Bureau du commissaire et l’American Council on the Teaching of Foreign Languages ont officialisé un partenariat stratégique en signant un protocole d’entente, qui s’appuie sur les relations établies par l’entremise d’ONDES 2025. Fondé sur l’apprentissage réciproque et la collaboration internationale, le partenariat soutient la revitalisation des langues dirigée par les Autochtones en faisant progresser la maîtrise de la langue, l’immersion et la formation des enseignants, tout en créant des possibilités d’échange continu de connaissances par l’intermédiaire de recherches, de tribunes, d’événements et de ressources communes. En renforçant la collaboration internationale, le partenariat fait progresser le mandat du Bureau du commissaire en vertu de la *Loi* visant à faciliter des occasions véritables de collaboration et consolide le rôle du Bureau du commissaire en tant que rassembleur national reliant les efforts de revitalisation des langues autochtones au Canada aux réseaux internationaux d’enseignement des langues.

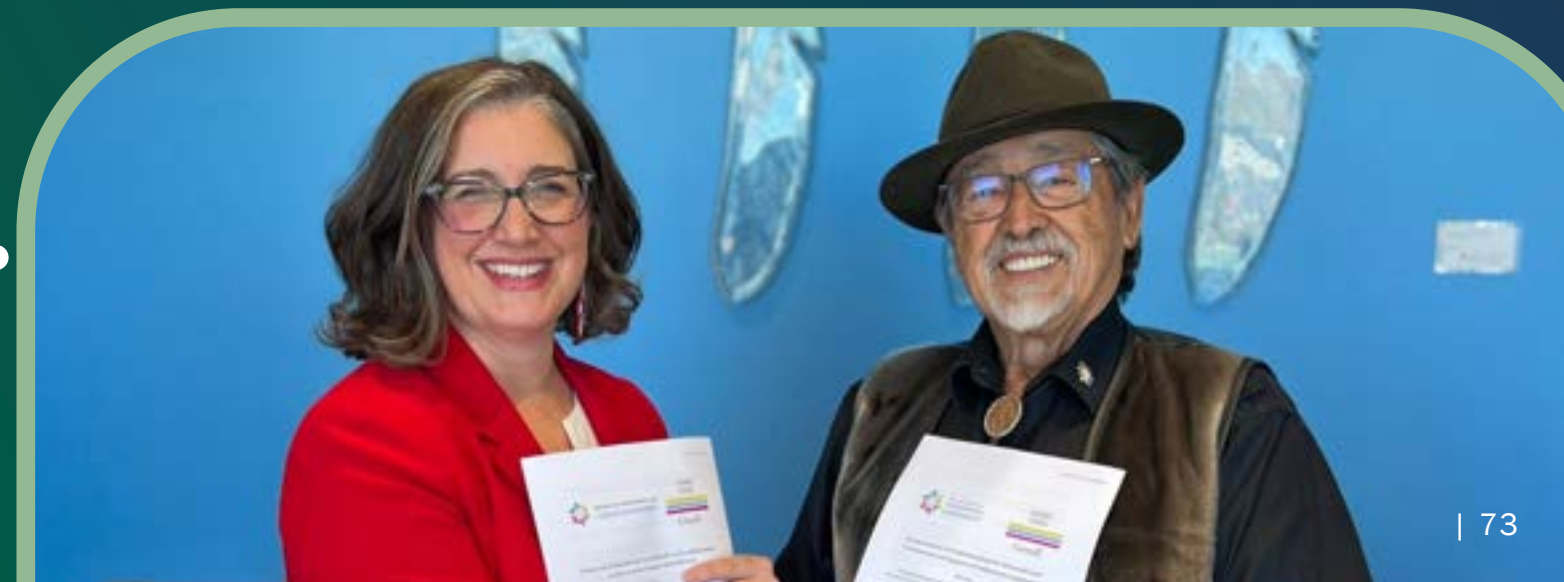
Statistique Canada

Le 27 mars 2026, le Bureau du commissaire et Statistique Canada ont signé un protocole d’entente officialisant un partenariat grandissant visant à renforcer les données, la recherche et la capacité statistique en matière de langues autochtones. S’appuyant sur des travaux collaboratifs antérieurs, y compris la publication de rapports sur les familles de langues autochtones au Canada, l’entente soutient la collaboration continue pour élaborer des données et des analyses sur les langues autochtones, renforcer la capacité statistique et orienter les futures initiatives de collecte de données, y compris le Recensement.

En améliorant l’accès à des données fiables sur les langues autochtones, le partenariat fait progresser le mandat du Bureau du commissaire en vertu de la *Loi* consistant à surveiller la vitalité des langues autochtones et à appuyer une prise de décisions éclairées qui profitent aux peuples et communautés autochtones.

Conseil de recherches en sciences humaines

Le 29 octobre 2025, le Bureau du commissaire et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ont signé un protocole d’entente visant à renforcer la recherche dirigée par les Autochtones pour appuyer la revitalisation des langues autochtones. Le partenariat établit un cadre de collaboration qui fait progresser la recherche, la mobilisation des connaissances et les approches tenant compte de la communauté pour aider les peuples autochtones à se réapproprier, à revitaliser, à maintenir et à renforcer leurs langues. En renforçant la recherche sur les langues autochtones et en favorisant la collaboration entre les partenaires universitaires et communautaires, l’entente fait progresser la mise en œuvre de la *Loi* et contribue à renforcer les bases des futurs efforts de revitalisation linguistique.



MISE EN ŒUVRE DE LA *LOI*

Conformément aux exigences de l'article 43 de la *Loi*, le Bureau du commissaire doit rendre compte de la mise en œuvre de celle-ci par le gouvernement du Canada. Le rapport produit comprend les réponses fournies par les ministères fédéraux, les organismes, les sociétés d'État et les autres entités auxquels sont confiées des responsabilités directes et indirectes en matière de mise en œuvre. Pour la période de référence 2025-2026, le Bureau du commissaire a envoyé 32 demandes à des ministères, organismes et sociétés d'État fédéraux pour s'enquérir de leur mise en œuvre respective de la *Loi*, et a reçu 17 réponses.

Les activités et les initiatives dirigées par le gouvernement fédéral au cours du dernier exercice dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi* illustrent principalement les mesures plus importantes prises pour accroître l'accès aux langues autochtones. Celles-ci comprennent l'intégration véritable des langues autochtones dans les services et les programmes fournis à l'externe, ainsi que des initiatives au sein des ministères, organismes, sociétés d'État et entités respectifs, comme l'apprentissage d'une langue, la promotion des langues autochtones et les efforts de préservation. Un résumé de ces réponses figure à l'annexe A du présent rapport.



ANNEXE A : RÉSUMÉ DES RÉPONSES FÉDÉRALES RELATIVEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI

Patrimoine canadien

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

La Direction générale des langues autochtones a établi des partenariats solides et a favorisé le développement conjoint avec des organisations autochtones. Le Comité directeur de mise en œuvre concertée a tenu un rôle essentiel dans le cadre de ces travaux : il a collaboré avec les partenaires autochtones nationaux à l'orientation des politiques, à la planification de l'examen indépendant de la *Loi sur les langues autochtones*, à la nomination des membres du Bureau du commissaire aux langues autochtones, à l'évaluation des programmes et à l'élaboration d'un nouveau plan de travail.

De plus, le Ministère a fait équipe avec l'Assemblée des Premières Nations pour définir des modalités d'allocation des fonds, a collaboré avec l'Inuit Tapiriit Kanatami à l'intégration de la Politique sur l'Inuit Nunangat et a entretenu des relations bilatérales avec les partenaires métis.

Initiatives pangouvernementales

En tant que membre du Groupe de travail mondial pour la Décennie internationale des langues autochtones, le Canada a assuré la coprésidence du comité directeur du Groupe en 2025-2026, aux côtés de partenaires internationaux, et y jouera le rôle de conseiller en 2026.

Au pays, Patrimoine canadien a amorcé la mise en œuvre de son Plan d'action national de 2024 à l'appui de la *Loi sur les langues autochtones*, tandis qu'à l'étranger, le Canada a fait valoir ses efforts dans le cadre d'activités, notamment lors d'une présentation en novembre 2025 devant des représentants du Partenariat entre le Canada et le Mexique, soulignant le rôle des technologies numériques dans la promotion des récits autochtones et la revitalisation des langues autochtones.

Promotion

La Direction générale des langues autochtones a mené diverses activités de communication et de sensibilisation et mis en place des programmes visant à promouvoir les langues autochtones afin d'en accroître la visibilité, l'accessibilité et l'inclusion. Afin d'accroître l'accès à ces langues et dans un souci de représentation, Patrimoine canadien a traduit les communications nationales essentielles dans plus de neuf langues autochtones.

Grâce au Programme des célébrations et commémorations, des centaines d'activités organisées à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones et de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation ont intégré les langues autochtones aux cérémonies, aux activités éducatives et aux émissions audiovisuelles.

Accès

La Direction générale des langues autochtones a poursuivi ses efforts coordonnés dans l'ensemble de l'appareil fédéral en vue d'améliorer l'accès aux services fédéraux en langues autochtones. Patrimoine canadien a assuré la coprésidence d'un comité interministériel chargé d'appuyer les activités de mise en œuvre de la *Loi*, de renforcer les capacités, de repérer des projets pilotes et de faire connaître les pratiques exemplaires, tout en multipliant les efforts de traduction, dont la traduction du texte de loi en sept langues autochtones.

La collaboration avec les partenaires fédéraux et la Nunavut Tunngavik Incorporated portait principalement sur l'évaluation et l'amélioration de la prestation des services en inuktitut au Nunavut; les conclusions tirées de cette collaboration serviront à éclairer les ententes futures et à appuyer les engagements pris en vertu de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. De plus, le projet d'examen indépendant de la *Loi* s'est poursuivi selon une approche fondée sur les distinctions et un processus de sélection d'organes d'examen indépendants a été établi.

Financement

En outre, Patrimoine canadien a encouragé la production de contenus en langues autochtones, le renforcement des capacités et la diffusion de récits. La Direction générale des langues autochtones a accordé plus de 120 millions de dollars en 2025-2026 aux organisations des Premières Nations, inuites, métisses et autochtones en milieu urbain à des fins de revitalisation linguistique.

Préservation, consignation et maintien des langues

Au cours de l'exercice 2024-2025, plus de 100 ressources linguistiques ont été créées, notamment des archives, des enregistrements numérisés, des traductions et des dictionnaires. Afin d'accroître la visibilité, des efforts ont été déployés pour intégrer les noms de lieux autochtones dans les programmes éducatifs, les publications et les expositions de la région de la capitale nationale et ainsi mettre en valeur des lieux d'importance culturelle et reconnus par l'UNESCO.

Par ailleurs, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine a intégré à son système de catalogage des collections de musées la terminologie et les concepts autochtones, une amélioration qui permet de représenter avec plus de justesse, de respect et d'inclusivité le savoir autochtone dans les collections patrimoniales.

Initiatives internes du gouvernement

La Direction générale de la réconciliation, des traités et de l'engagement a appuyé la revitalisation des langues autochtones au sein du Ministère en multipliant les occasions d'apprentissage et de sensibilisation offertes aux membres du personnel. En 2025-2026, elle a lancé un cours de langue autochtone en ligne d'une durée de huit semaines. Cette formation offrait aux quatre employés autochtones inscrits des occasions structurées de renouer avec leur langue au travail. La Direction générale a également appuyé la participation d'un membre du personnel à un programme d'immersion anishinabemowin, soulignant ainsi l'importance d'un apprentissage intensif ancré dans la communauté.

Le blogue interne relatant cette expérience a contribué à sensibiliser le personnel à l'importance culturelle des langues autochtones, à les faire découvrir et à en favoriser l'appréciation au sein du Ministère.

Sécurité publique Canada

Sécurité publique Canada (SP) témoigne de son engagement en faveur de la revitalisation des langues autochtones en offrant des occasions d'apprentissage et en facilitant l'accès aux ressources linguistiques. Au cours de l'exercice 2025-2026, le Ministère a mis en œuvre plusieurs initiatives de promotion active des langues autochtones et de sensibiliser à leur importance. Parmi ces initiatives figurait la promotion d'outils pédagogiques, ainsi que des cours, des exercices et des outils d'aide à l'enseignement et à l'apprentissage des langues autochtones.

Ces efforts contribuent à la transmission des langues et au renforcement des capacités au sein du personnel et des communautés. C'est par la collaboration avec les partenaires autochtones, en particulier dans les régions prioritaires comme l'Arctique, que SP reconnaît que la revitalisation linguistique va de pair avec la continuité culturelle, la sécurité des communautés et le dialogue constructif. Ces démarches témoignent d'une transition vers l'intégration des langues autochtones dans les contextes opérationnels de façon à favoriser l'accessibilité, l'inclusivité et les communications adaptées à la culture.

École de la fonction publique du Canada

Les produits d'apprentissage sur les réalités autochtones de l'École de la fonction publique du Canada répondent aux priorités du gouvernement du Canada en matière de réconciliation : ils sont conçus pour aider les fonctionnaires à prendre conscience des langues, de l'histoire, des cultures et des points de vue autochtones, et à mieux les comprendre.

Afin de promouvoir les langues autochtones, l'École entretient de fructueuses relations de collaboration avec des partenaires et des porteurs du savoir autochtones, et des experts en la matière. Ces relations ont une influence directe sur la conception et la mise en œuvre des produits d'apprentissage; elles permettent d'intégrer les perspectives autochtones avec soin et authenticité. Bien plus qu'une source d'information, ces partenariats permettent de discuter du rôle que jouent les langues autochtones dans l'identité culturelle, la gouvernance et la revitalisation.

Des milliers de fonctionnaires ont ainsi pu bénéficier d'un programme continu d'activités d'apprentissage axées sur les langues et les cultures autochtones. Parmi les initiatives phares de l'exercice 2025-2026 figuraient plusieurs événements, mais aussi le lancement d'À la découverte des cultures autochtones, un outil de travail en ligne qui invite les apprenants à découvrir des mots et des expressions issus des langues autochtones.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

Le Bureau de liaison scientifique avec les Autochtones (BLSA) d'AAC s'attache à aider le personnel de recherche d'AAC à nouer des liens avec les partenaires autochtones, à les impliquer et à élaborer avec eux des projets de recherche. Le BLSA s'efforce de combler le fossé entre le savoir autochtone et les pratiques scientifiques occidentales.

Accès

La mise en œuvre conjointe d'activités de transfert de connaissances et de technologies (TCT) favorise la compréhension mutuelle entre les chercheurs autochtones et non autochtones. Ces activités sont autant d'occasions d'améliorer l'accès aux langues autochtones et de mieux les faire connaître dans un contexte de recherche et développement (R et D) dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

Initiatives internes du gouvernement

Le Bureau d'aide et de sensibilisation aux Autochtones (BASA) fait la promotion de la Journée nationale des langues autochtones par l'intermédiaire de son bulletin d'apprentissage et publie des articles d'actualité consacrés aux langues autochtones.

Services aux Autochtones Canada (SAC)

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

À de fins de pertinence et d'accessibilité, SAC et ses partenaires ont veillé à ce que la nouvelle mouture du système de gestion de contenu Web puisse prendre en charge les huit principaux dialectes recommandés.

Promotion et préservation des langues

De plus en plus de langues autochtones sont présentes sur les sites Web de SAC et de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), soit 14 langues autochtones au total. SAC et RCAANC ont publié 24 000 mots en langues autochtones sous forme de contenu numérique répartis sur 151 pages Web.

Pendant un mois, SAC a mené une campagne sur les réseaux sociaux afin d'informer les publics des Premières Nations, inuits et métis de cette expansion du contenu en langues autochtones.

Financement

Les fonds alloués au titre du principe de Jordan et de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord servent à financer des services adaptés à la culture, y compris du matériel en langues autochtones.

Initiatives internes du gouvernement

Capacités internes et sensibilisation accrues grâce aux activités de communication continues portant sur les langues autochtones.

Soutien à l'apprentissage des langues autochtones et à la formation interne, conformément à la Politique d'apprentissage en matière de compétences culturelles autochtones de SAC, qui prévoit notamment l'apprentissage facultatif des langues autochtones pour les employés.

Conseil des arts du Canada

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

Le Conseil des arts du Canada a continué de collaborer avec trois partenaires dans le cadre des projets de mise en œuvre conjointe dans le Nord afin de resserrer les liens qu'il entretient dans cette région et de prendre en compte les réalités culturelles propres aux communautés du Nord en matière de création et de diffusion artistiques et culturelles.

Groupe de travail mondial pour la Décennie internationale des langues autochtones

Ce groupe, créé par la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) en 2022, tient toujours des réunions où il élabore des initiatives visant à préserver et à revitaliser les langues autochtones. Il est composé d'Aînés, de gardiens du savoir, de chercheurs, de dirigeants communautaires et de jeunes issus de diverses communautés et de divers groupes linguistiques.

Financement

Le programme Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis favorise la préservation, le maintien, l'innovation et la transmission du savoir culturel et des pratiques créatives propres aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis. Il comprend notamment le discours critique contemporain et historique, la formation artistique et culturelle, ainsi que des initiatives visant à transmettre le savoir culturel, y compris la langue, aux jeunes générations.

Partenariats de mise en œuvre conjointe : Le Conseil des arts du Canada a conclu des partenariats avec trois organisations du Nord pour assurer la mise en œuvre conjointe du financement. Ces partenariats ont permis d'accroître considérablement la participation des communautés ciblées et le soutien qui leur est apporté.

Bureau de la traduction

Le Bureau de la traduction offre des services linguistiques aux ministères et organismes fédéraux ainsi qu'au Parlement et appuie en leur fournissant des services de traduction et d'interprétation en langues autochtones.

Le Bureau de la traduction entend continuer à élargir ses services en langues autochtones par l'innovation, notamment grâce à une utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans le cadre de partenariats avec des organisations autochtones et des prestataires de services linguistiques autochtones à l'échelle nationale.

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

Au cours de l'exercice 2025-2026, le Bureau de la traduction a assuré la traduction d'environ 900 000 mots dans 59 combinaisons de langues autochtones.

Le Bureau de la traduction a conçu des glossaires anglais et français destinés aux 15 interprètes autochtones qui étaient chargés de l'interprétation dans cinq langues (inuktitut, cri des Plaines, ojibwé, innu et cri de l'Est) lors des débats des chefs de la campagne électorale fédérale en avril 2025.

Promotion

Le Portail linguistique du Canada contient une section consacrée aux langues autochtones où l'on trouve des liens vers des sites Web traitant des cultures autochtones et de la répartition des langues autochtones au Canada, ainsi que vers d'autres sites proposant des glossaires, des dictionnaires et des ressources pour l'écriture, l'apprentissage et l'enseignement de ces langues, sans oublier les organisations et les événements autochtones.

Préservation, consignation et maintien des langues

Le président-directeur général du Bureau de la traduction a rencontré des représentants de l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) pour discuter de l'initiative GCtraduction.

La participation du Bureau de la traduction, en tant qu'expert, au groupe de travail sur les noms géographiques autochtones de la Commission de toponymie du Canada a accru la visibilité et la présence publique des langues autochtones grâce au rétablissement des noms de lieux autochtones et à la suppression des noms géographiques péjoratifs.

Bureau du Conseil privé

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a appuyé la revitalisation, la promotion et l'utilisation des langues autochtones en 2025-2026 dans le cadre de campagnes de sensibilisation, d'initiatives culturelles et d'occasions de formation linguistique. Diverses activités de communication, notamment les messages annuels à l'occasion de la Journée nationale des langues autochtones, ont contribué à favoriser la compréhension et à susciter la fierté des employés à l'égard des langues autochtones.

En juin 2025, le Réseau des employés autochtones et le Réseau de la fierté du BCP ont lancé l'initiative Sàgihidiwin égale amour pour aider les peuples autochtones à se réapproprier, à revitaliser, à préserver et à renforcer les langues et les cultures autochtones, en traduisant et en mettant à l'honneur le mot « amour » dans 16 langues autochtones représentant les communautés des Premières Nations, inuites et métisses de tout le pays.

Des employés autochtones ont participé au Programme des langues autochtones, animé par Kokom Shirley Tolley, Aînée anishinabe, dans le cadre d'une série spéciale de dîners-causeries consacrés à la revitalisation de la langue anishinabemowin, expression vivante de l'identité, des liens et du savoir ancestral des Autochtones.

Cette série d'apprentissages, fondée sur l'enseignement, la narration et le sens de la communauté, constituait un espace propice à la redécouverte de la langue en tant que vecteur de continuité culturelle et de compréhension.

Ressources naturelles Canada (RNCAN)

Plan d'action des Voies vers la réconciliation 2024-2025 à 2028-2029

Au cours de l'exercice 2025-2026, RNCAN a poursuivi la mise en œuvre de l'engagement pris dans le cadre du Plan d'action des Voies vers la réconciliation (2024-2029) concernant la mise au point d'outils et de dispositifs qui facilitent l'accès aux services de traduction, à la formation et aux services connexes en langues autochtones.

Centre d'apprentissage du Cercle des Nations de RNCAN et initiative Aînés en résidence

Les membres du personnel sont tenus de suivre chaque année au moins 8 heures de formation sur les cultures autochtones, proposée dans divers formats d'apprentissage comme l'autoformation, les enseignements des Aînés, la formation linguistique et les clubs de lecture.

En 2025-2026, le Centre proposait de nombreuses activités, y compris une centaine d'événements auxquels ont participé des milliers d'employés. Les langues autochtones étaient au cœur de ces activités : de nombreuses séances soulignaient leur importance culturelle et encourageaient leur préservation.

Leadership de RNCan au sein de la Commission de toponymie du Canada (CTC)

RNCan fournit un soutien administratif et gère la Base de données toponymiques du Canada pour le compte de l'ensemble des provinces et territoires. En date d'avril 2026, plus de 26 000 noms de lieux ont été identifiés comme étant d'origine autochtone. De plus, RNCan joue un rôle de premier plan auprès des Nations Unies en œuvrant à la reconnaissance des toponymes autochtones.

Financement des programmes de RNCan

RNCan dispose à l'heure actuelle de trois volets de financement axés sur les communautés autochtones. L'Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel (IARDD), le programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées (EPCRE) et le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification (ERITE) prévoient des mesures visant à réduire les barrières linguistiques en permettant aux demandeurs de soumettre des documents en langues autochtones et en considérant les services de traduction et d'interprétation dans ces langues comme des dépenses admissibles.

Formation en langues autochtones pour le personnel de RNCan

RNCan a favorisé la participation de son personnel à des formations en langues autochtones, notamment en michif, en anishinaabemowin et en ktunaxa ᑭᓄᓐᑭᓄᓐᑭᓄᓐ (kootenai).

Santé Canada

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

Santé Canada a consulté les peuples autochtones au sujet de divers services de santé et a élaboré des documents d'information et des mesures de soutien en langues autochtones. Ces consultations ont mis en évidence la nécessité d'offrir aux communautés autochtones des documents rédigés en langage simple et des services respectueux des cultures.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont mis de l'avant plusieurs initiatives visant à intégrer les langues autochtones dans la recherche sur la santé et le bien-être.

Le personnel du Programme de la santé environnementale pour l'Ontario de Santé Canada a collaboré avec la Première Nation de Matachewan et la Sioux Lookout First Nations Health Authority dans le cadre d'activités de sensibilisation et de mobilisation. Les discussions ont permis notamment de cibler les besoins linguistiques de la communauté et d'examiner les possibilités de traduction de documents à l'avenir.

Accès

Grâce aux programmes financés par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), les langues autochtones font partie intégrante des cérémonies, des activités culturelles et des ressources liées à la santé, souvent avec le soutien de services de traduction et d'interprétation.

Par l'intermédiaire des accords bilatéraux pour travailler ensemble et ceux pour vieillir dans la dignité, Santé Canada aide les provinces et les territoires à répondre aux priorités locales en matière de santé, notamment en offrant davantage de services d'interprétation en langues autochtones et en améliorant les programmes de soins de santé.

Par ailleurs, la Politique interorganismes sur l'affirmation de la citoyenneté et de l'appartenance autochtones comprend des engagements envers l'affirmation des langues autochtones et leur protection dans les processus de recherche et de financement qui viennent renforcer leur importance pour l'identité et la gouvernance.

Initiatives internes et pangouvernementales

Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN) s'inscrit dans le droit fil des engagements fédéraux pris en vertu de la Loi et du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. Il appuie les efforts coordonnés de revitalisation des langues autochtones au moyen de programmes pour la petite enfance.

Transports Canada (TC)

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

Transports Canada est en train d'élaborer un cadre de gouvernance collaborative à l'appui des priorités autochtones, dont l'un des éléments clés concerne la protection et la préservation des langues autochtones.

TC, l'Assemblée des Premières Nations et la Garde côtière canadienne ont uni leurs efforts pour définir des pratiques exemplaires et des indicateurs pour les partenariats, y compris en ce qui concerne les langues des Premières Nations.

En collaboration avec les communautés innues des régions du Saint-Laurent et du Saguenay, l'initiative sur les effets cumulatifs du transport maritime (ECTM) a apporté son soutien à des travaux de recherche menés par l'Université Laval, notamment la documentation de la terminologie maritime en innu-aimun afin de préserver les langues autochtones.

Promotion

TC offre toute une gamme de ressources, dont des documents pour les réunions et du matériel didactique, dans le dialecte inuktitut du nord de Baffin afin de s'assurer que les renseignements pertinents soient accessibles à tous. Des interprètes sont présents lors des réunions avec les membres des communautés et les Aînés.

Financement

En 2024, TC a octroyé un financement sur deux ans (de 2024 à 2026) afin d'intensifier les efforts de sensibilisation auprès des communautés autochtones et de veiller à ce que les ressources clés associées soient traduites.

Préservation, consignation et maintien des langues

L'aéroport de Sandspit, propriété de Transports Canada, a été rebaptisé Aéroport K'il Kun Xidgwangs Daanaay, ce qui signifie « lieu de vol de Sandspit ». Ce changement de nom a été mené par Transports Canada en collaboration avec le Conseil de la Nation haïda et le programme d'immersion haïda de Skidegate, ainsi qu'avec les Aînés et les gardiens du savoir qui œuvrent à la préservation du dialecte Skidegate de la langue haïda.

Initiatives internes du gouvernement

L'infolettre trimestrielle Voix autochtones du Ministère comporte une rubrique linguistique mettant en vedette une langue autochtone donnée. On y mentionne quelques mots et expressions courantes et des liens vers des ressources d'apprentissage supplémentaires.

Le Centre d'apprentissage autochtone offre aux membres du personnel de TC une page Web consacrée aux langues autochtones contenant diverses ressources pour les aider à apprendre les langues autochtones propres à leur province ou territoire.

Statistique Canada

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

Au cours des deux dernières années, Statistique Canada et le Bureau du commissaire aux langues autochtones (BCLA) ont intensifié leur collaboration afin d'améliorer les données relatives à l'utilisation et à la vitalité des langues autochtones, leur analyse et leur visibilité. Ces travaux consistaient notamment à préparer conjointement des rapports analytiques, à lancer un outil de visualisation interactif et à diffuser leurs conclusions lors d'événements nationaux et internationaux.

Parmi les principaux résultats, on compte neuf rapports sur la vitalité des langues autochtones ainsi qu'un tableau de bord en ligne pour 2025 donnant accès aux données linguistiques par région. Par ailleurs, ce partenariat a permis de réaliser des avancées dans de nouveaux domaines de recherche, comme l'utilisation des langues autochtones en milieu urbain et chez les locuteurs silencieux. Officialisée par un protocole d'accord en mars 2026, cette collaboration soutient les efforts de revitalisation linguistique menés par les Autochtones et renforce le système statistique national.

Fort du succès des rapports sur l'utilisation et la vitalité des langues autochtones publiés en 2024–2025, un produit de visualisation de donnée appelé « Langues autochtones : outil de visualisation » qui comprend les indicateurs a été lancé en juillet 2025, intégrant les indicateurs statistiques définis conjointement.

En 2025, Statistique Canada et le BCLA ont présenté ensemble les neuf rapports lors de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (IPNUQA), du sommet mondial des langues autochtones ONDES 2025 et devant le Comité consultatif sur la statistique linguistique de Statistique Canada.

Recensement de la population

Afin de mieux saisir les réponses des locuteurs de langues autochtones, le questionnaire du Recensement de 2026 a été traduit dans 15 langues et dialectes autochtones. Il permet de recueillir des renseignements sur plus de 70 langues autochtones, qui peuvent être communiqués à l'échelle communautaire et suivis au fil du temps. Des données sur plusieurs concepts linguistiques sont recueillies, notamment la langue maternelle, la connaissance des langues, les langues utilisées à la maison et celles utilisées au travail.

Initiatives internes du gouvernement

Statistique Canada a lancé un projet pilote d'apprentissage des langues autochtones afin d'aider les employés des Premières Nations, métis et inuits à renouer avec leur langue autochtone, à se la réapproprier ou à la perfectionner.

Ce projet collaboratif, conçu à la demande expresse du personnel, comprend des modules d'apprentissage autonome, des groupes de discussion et des cours virtuels animés par des formateurs en anishinaabemowin (ojibwé), mi'kmaq, kanyen'kéha (mohawk), skarù· r· · (tuscarora), nêhiyawêwin (cri) et michif du Sud.

Les résultats initiaux révèlent des avantages culturels et personnels significatifs; l'évaluation continue permettra d'orienter le développement futur du projet.

Agence des services frontaliers du Canada

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) participe à plusieurs tables rondes sur la mobilité transfrontalière des Autochtones, et en anime, afin de mieux cerner les besoins des Nations; les discussions portent notamment sur la signalisation et les documents écrits rédigés en langues autochtones.

Les Nations fourniront des commentaires concernant l'inclusion des peuples autochtones qui traversent la frontière. Ces renseignements éclaireront les programmes et les pratiques de l'Agence. Certaines préoccupations ont été soulevées concernant l'inclusion des langues autochtones.

Promotion

Aux quatre coins du pays, on trouve des champions autochtones de l'ASFC dont le rôle est d'appuyer les employés autochtones. Ces champions diffusent des renseignements sur les dates à retenir, font connaître les langues autochtones et abordent certains sujets propres à la culture autochtone.

Accès

L'ASFC prend en compte les langues autochtones dans la mise en œuvre de ses programmes destinés aux voyageurs modernisés. Par exemple, le processus de déclaration faite à l'avance proposé comprendra trois langues autochtones

Femmes et Égalité des genres Canada

Initiatives pangouvernementales

Le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre (PAN pour mettre fin à la VFG) reconnaît l'impact disproportionné de ce type de violence sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Le PAN pour mettre fin à la VFG reconnaît que les Premières Nations, les Inuits et les Métis possèdent des identités, des cultures, des traditions, des langues et des identités intersectionnelles distinctes.

Le deuxième pilier du PAN pour mettre fin à la VFG met l'accent sur la prévention et souligne l'importance de créer des supports documentaires et des campagnes en plusieurs langues, adaptés à des populations spécifiques, notamment les peuples autochtones.

Initiatives internes du gouvernement

FEGC offre depuis 2024 une série d'apprentissages pour le perfectionnement des compétences culturelles et la sensibilisation du personnel au sein du Ministère, en organisant des activités pour souligner des dates importantes tout au long de l'année. Cette série cadre également avec l'objectif du Ministère d'appuyer les mesures et les initiatives qui valorisent et font connaître les langues autochtones au sein de ses services.

Bibliothèque et Archives Canada

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

Le projet Un visage, un nom, est une initiative de mobilisation communautaire et d'identification photographique dans le cadre de laquelle les membres de la communauté sont invités à identifier des personnes, des lieux et des événements. Ils y contribuent souvent dans leur propre langue afin de préserver le savoir autochtone.

À Ādisōke, nouvelle installation partagée de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO), les langues autochtones, en particulier l'anishinābemowin de la nation hôte algonquine, occupent une place centrale.

Le nom de l'installation, qui signifie « l'art du récit », rend bien compte de cette orientation, tandis que les langues sont omniprésentes dans la signalisation et les noms des espaces, des collections et des programmes, tous proposés en trois langues.

Promotion

De Nation à Nation : voix autochtones à Bibliothèque et Archives Canada est un livre numérique multimédia regroupant des essais rédigés par des employés autochtones de BAC. Afin de reconnaître et de mettre en valeur les langues autochtones, la plupart des essais sont présentés dans la langue ou le dialecte de l'auteur et leur traduction apparaît dans une fenêtre contextuelle.

Le public a désormais accès à plus de 100 livres rares rédigés en plus de 25 langues et/ou dialectes autochtones d'Amérique du Nord qui ont été numérisés et téléversés dans le catalogue Aurora par BAC.

En juin 2025, Bibliothèque et Archives Canada a fait la promotion de son nouveau guide de ressources des enregistrements existants sur la culture et les langues autochtones. Compilé par des archivistes autochtones de tout le Canada, ce guide contient des enregistrements en divers formats audiovisuels et dans de nombreuses langues autochtones.

Anciens Combattants Canada

Partenariats, collaboration et élaboration conjointe

Anciens Combattants Canada (ACC) et l'Assemblée des Premières Nations (APN) ont reconduit leur partenariat par la signature d'une deuxième lettre d'entente en 2025. Les langues autochtones sont intégrées à l'ensemble de ces initiatives, notamment dans les programmes de commémoration présentés en collaboration avec des partenaires autochtones au Canada et à l'étranger.

Initiatives pangouvernementales

L'ACS Plus reconnaît l'impact disproportionné qu'a eu la perte des langues sur les peuples autochtones et souligne la manière dont les facteurs intersectionnels façonnent l'expérience de chaque personne. En tant qu'outil, l'ACS Plus favorise la réconciliation en veillant à ce que les politiques tiennent compte de ces différentes réalités, en particulier pour les anciens combattants autochtones, afin de cerner les obstacles et de promouvoir des mesures de soutien inclusives et adaptées à la culture.

Promotion

ACC a mis au point un éventail de ressources multilingues afin que les anciens combattants autochtones puissent accéder aux renseignements et aux services dont ils ont besoin. De plus, le Ministère a produit du matériel de sensibilisation ciblé, notamment un message radiophonique diffusé dans le Nord et des campagnes sur les réseaux sociaux mettant en vedette des anciens combattants autochtones. Pour compléter le tout, le Ministère a conçu un guide des services à l'intention des membres actifs des Premières Nations, inuits et métis, disponible en inuktitut, en anglais et en français, qui couvre l'ensemble des mesures de soutien offertes par le Ministère.

Accès

ACC appuie l'utilisation des langues autochtones partout dans le monde grâce à ses programmes de commémoration et d'expérience des visiteurs, dans le cadre desquels des guides autochtones animent des visites guidées et participent à des cérémonies. Tout autant d'occasions significatives d'expression culturelle et de revitalisation linguistique.

ACC a amélioré l'accès aux services pour les anciens combattants autochtones en mettant en place un processus d'aiguillage vers Services aux Autochtones Canada (SAC) pour les services liés à la santé mentale, ainsi qu'en veillant à l'utilisation de ressources en langues autochtones.

Le personnel des Opérations en région d'ACC a recours à des affiches en 17 langues autochtones pour faire connaître les prestations et les services disponibles; il s'assure ainsi que ces renseignements sont accessibles et culturellement pertinents pour les diverses communautés autochtones.

Préservation, consignation et maintien des langues

L'équipe d'ACC chargée de la commémoration a fait équipe avec des partenaires autochtones pour créer du matériel pédagogique reconnaissant les contributions des anciens combattants autochtones et intégrant divers éléments linguistiques.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Initiatives internes et pangouvernementales

En 2025-2026, ECCC a poursuivi ses efforts d'intégration des langues autochtones dans le but de mieux comprendre l'environnement grâce à une variété de projets et d'initiatives. Dans certaines directions générales d'ECCC, la documentation, les cadres de référence et les ressources documentaires ont été traduits dans différentes langues autochtones afin de faciliter l'accès aux initiatives.

En 2025, des membres du personnel et des Aînés algonquins ont donné à trois salles de réunion de l'immeuble Zibi d'ECCC des noms anishinabe omamawinini à l'issue d'une cérémonie au cours de laquelle ils avaient partagé des enseignements et des réflexions culturelles.

Pour renforcer l'apprentissage des langues, le Ministère a notamment organisé une séance d'apprentissage regroupant des apprenants de l'anishinaabemowin et un aîné de la Première Nation de Kitigan Zibi. Par ailleurs, un énoncé de reconnaissance territoriale a été traduit en algonquin et intégré à une plaque trilingue et à une fresque murale qui seront dévoilées en 2026.

L'approche inclusive de l'Agence de l'eau du Canada s'est manifesté lors des services d'interprétation adaptés à la culture offerts à un jeune Anishinaabe sourd, du soutien à la formation linguistique du personnel autochtone et de l'intégration de plusieurs langues autochtones dans les protocoles de réunion. De même, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada a amélioré l'accès et accru la participation en faisant traduire des documents clés et en proposant des services d'interprétation dans des langues comme le cri, l'ojibwé, l'oji-cri, le mi'kmaq, l'innu et l'inuktitut, et en incorporant la terminologie autochtone dans les documents en anglais. Des politiques officielles, des partenariats et des mécanismes de financement sont venus appuyer ces efforts : ils accordent la priorité à l'utilisation des langues autochtones, garantissent une traduction respectueuse des cultures et favorisent une participation significative des communautés autochtones aux processus fédéraux.



ANNEXE B : ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

POUR L'EXERCICE QUI S'EST TERMINÉ LE 31 MARS 2026

ÉTATS FINANCIERS
du
BUREAU DU COMMISSAIRE AUX LANGUES AUTOCHTONES
pour l'exercice qui s'est
terminé le 31 MARS 2026

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux directeurs du

BUREAU DU COMMISSAIRE AUX LANGUES AUTOCHTONES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Bureau du commissaire aux langues autochtones (le « Bureau »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des opérations et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, dont le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Bureau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Bureau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Bureau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Bureau.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Bureau;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Bureau à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Bureau à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

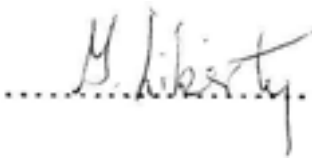
Ottawa (Ontario)
Le 29 juin 2026.

	2026	2025
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	- \$	12 013 \$
Placements (note 4)	2 763	501 957
Débiteurs	319	-
Sommes dues par l'État	1 202 405	493 594
Subventions à recevoir	523 378	-
Frais payés d'avance	236 398	199 355
Dépôts pour événements	<u>176 036</u>	<u>1 666 610</u>
	2 141 299	2 873 529
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>1 185 304</u>	<u>1 385 565</u>
	<u>3 326 603</u> \$	<u>4 259 094</u> \$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Endettement bancaire	6 531 \$	- \$
Ligne de crédit (note 10)	140 000	-
Créditeurs et charges à payer	1 597 512	899 086
Revenus reportés (note 6)	302 021	1 872 055
Avantages incitatifs différés	<u>89 691</u>	<u>96 844</u>
	2 135 755	2 867 985
APPORTS EN IMMOBILISATIONS REPORTÉS (note 7)	<u>1 185 304</u>	<u>1 385 565</u>
	<u>3 321 059</u>	<u>4 253 550</u>
ACTIF NET		
Non grevé d'affectations	<u>5 544</u>	<u>5 544</u>
	<u>3 326 603</u> \$	<u>4 259 094</u> \$

Approuvé par le conseil d'administration:



..... Administrateur/Administratrice



..... Administrateur/Administratrice

(voir notes ci-jointes)

	2026	2025
Revenus		
Apports (note 8)	20 828 939 \$	11 580 915 \$
Parrainages (note 2)	504 171	-
Amortissement des apports en immobilisations reporté	244 571	296 203
Revenus de placement	<u>129 094</u>	<u>250 628</u>
	<u>21 706 775</u>	<u>12 127 746</u>
Dépenses		
Événements et rassemblements (note 2)	12 464 518	2 042 373
Consultants	4 285 955	4 483 987
Salaires et avantages sociaux	2 697 180	3 511 619
Frais de déplacement	814 061	649 424
Frais de bureau	582 946	509 345
Amortissement	244 571	296 203
Loyer	214 274	228 286
Honoraires professionnels	124 186	158 637
Publicité	121 478	46 773
Services publics	69 071	64 316
Partie non remboursable du remboursement de la TVH	43 658	82 988
Assurances	28 614	22 543
Formation	6 523	3 794
Intérêts et frais bancaires	5 695	7 158
Réparations et entretien	<u>4 045</u>	<u>20 300</u>
	<u>21 706 775</u>	<u>12 127 746</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-
Actif net, au début d'année	<u>5 544</u>	<u>5 544</u>
Actif net, à la fin d'année	<u>5 544</u> \$	<u>5 544</u> \$

(voir notes ci-jointes)

	2026	2025
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)		
ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS		
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Revenu réinvesti	(131 441)	(250 140)
Amortissement des apports en immobilisations reportés	(244 571)	(296 203)
Amortissement	<u>244 571</u>	<u>296 203</u>
	(131 441)	(250 140)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(319)	61 464
Frais payés d'avance	(37 043)	142 797
Acomptes pour événements	1 490 574	(1 666 610)
Créditeurs et charges à payer	698 426	(352 872)
Sommes dues par l'État	(708 811)	(31 522)
Revenus reportés	(1 570 034)	1 872 055
Remboursable au bailleur de fonds	-	(2 437)
Avantages incitatifs différés	(7 153)	(4 077)
Subventions à recevoir	<u>(523 378)</u>	<u>-</u>
	(789 179)	(231 342)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(17 109 310)	(14 470 000)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(44 310)	(90 190)
Produit de disposition de placements	<u>17 739 945</u>	<u>14 717 188</u>
	586 325	156 998
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports en immobilisations reportés	44 310	90 190
Prêts sur ligne de crédit	<u>140 000</u>	<u>-</u>
	184 310	90 190
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(18 544)	15 846
ENCAISSE (ENDETTEMENT BANCAIRE), DÉBUT D'ANNÉE	<u>12 013</u>	<u>(3 833)</u>
ENCAISSE (ENDETTEMENT BANCAIRE), FIN D'ANNÉE	<u>(6 531) \$</u>	<u>12 013 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

1. NATURE DES OPÉRATIONS

La Loi sur les langues autochtones (« la Loi ») a constitué le Bureau du commissaire aux langues autochtones (le Bureau) qui a reçu la sanction royale le 21 juin 2019. Le Bureau est devenu opérationnel dès sa nomination qui a eu lieu le 12 juillet 2021. Le Bureau est composé d'un commissaire à temps plein et de trois directeurs à temps plein qui représentent les intérêts des Premières Nations, des Inuits et des Métis. En tant qu'organisme sans but lucratif selon la Loi de l'impôt sur le revenu, l'organisme est exempt d'impôt sur le revenu.

Reconnaissant que les peuples autochtones sont les mieux placés pour diriger les efforts en ce qui touche la réappropriation, revitalisation, le maintien et le renforcement de leurs langues, le Bureau joue un rôle de soutien pour les initiatives, concernant les langues autochtones.

En vertu de la Loi, le Bureau devra, entre autres :

- contribuer à la promotion des langues autochtones;
- soutenir les peuples autochtones dans leurs efforts visant à se réapproprier les langues autochtones et à les revitaliser, les maintenir et les renforcer;
- faciliter le règlement de différends et d'examiner les plaintes, dans la mesure prévue par la présente loi;
- promouvoir la sensibilisation du public à la richesse et à la diversité des langues autochtones;
- appuyer, en collaboration avec les gouvernements autochtones et autres corps dirigeants autochtones, les organismes autochtones et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des projets novateurs et l'utilisation de nouvelles technologies dans le cadre de l'enseignement et de la revitalisation des langues autochtones.

Le Bureau fournira aussi un rapport annuel concernant l'utilisation et la vitalité des langues autochtones au Canada, la suffisance du financement accordé aux initiatives reliées aux langues autochtones et aussi les besoins, incluant le progrès réalisé, des groupes, communautés et peuples autochtones et des entités spécialisées dans la revitalisation des langues autochtones.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de comptabilité

Les méthodes comptables du Bureau sont conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constataion des revenus

Le Bureau utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectations sont reconnus comme revenu dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées. Les apports grevés d'affectations liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont amorties sont reportés et amortis dans les revenus selon la même méthode que l'immobilisation corporelle afférente qui est amortie dans les dépenses. Les apports non grevés d'affectations sont reconnus comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et ce, si le montant à recevoir peut raisonnablement être estimé et son recouvrement raisonnablement assuré.

Les parrainages sont comptabilisés en produits au cours de la période au cours de laquelle l'événement ou l'activité correspondant a lieu, à condition que leur montant puisse être estimé de manière raisonnable et que leur encaissement soit raisonnablement assuré.

Les revenus de placement sont reconnus comme revenu lorsqu'ils sont gagnés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Matériel et services fournis à titre gracieux

Le Bureau reçoit du matériel et des services fournis à titre gracieux à l'appui de ses activités, y compris des parrainages liés à des événements et à des rassemblements. Ces contributions sont comptabilisées dans les états financiers lorsque leur juste valeur peut être estimée de manière raisonnable et que le matériel et les services auraient autrement été achetés par le Bureau dans le cadre normal de ses activités. Au cours de l'exercice, environ 151 000 \$ (2025 – néant \$) de biens et services offerts ont été comptabilisés dans le compte de résultat en tant que produits de commandites, un montant correspondant ayant été comptabilisé dans les charges liées aux événements et aux rassemblements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est basé sur la durée de vie estimée de l'immobilisation corporelle selon la méthode et le taux suivant :

Matériel informatique et de bureau	- 55% solde dégressif
Mobilier	- 20% solde dégressif
Améliorations locatives	- sur la durée du bail

L'amortissement est comptabilisé à la moitié du taux ci-dessus dans l'année d'acquisition.

Avantages incitatifs différés

Le Bureau comptabilise les charges locatives pour ses locaux sur une base linéaire pendant la durée du bail. Les avantages incitatifs reçus par le Bureau en tant que périodes sans loyer sont différées et amorties linéairement sur la durée du bail en tant que réduction de charge locative.

Utilisations d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présenté au titre des actifs, passifs et actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des revenus et des dépenses au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles à l'avenir. Les estimations importantes comprennent le montant recouvrable des débiteurs, les créditeurs et charges à payer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les apports en immobilisations reportés afférentes.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Bureau sont initialement comptabilisés à la juste valeur. L'encaisse et les placements sont ensuite évaluées à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti à la date de clôture de l'exercice.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Bureau est exposé à divers risques et les gère par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risques auxquels le Bureau peut être soumis au 31 mars 2026.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. L'exposition au risque de crédit du Bureau est la somme de la valeur comptable de son encaisse et de ses placements. L'encaisse du Bureau est déposée auprès d'une banque à charte canadienne et ses placements sont détenus par une société de courtage nationale et, par conséquent, la direction juge donc que le risque rattaché à ces instruments est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Bureau ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le Bureau répond à ses besoins de liquidités en établissant des budgets et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ses obligations. Comme indiqué à la note 10, l'Office dispose d'une ligne de crédit et recourt à des emprunts bancaires dans le cadre normal de ses activités. Ces montages exposent l'Office à un risque de liquidité dans la mesure où les flux de trésorerie disponibles ne suffisent pas à honorer ses obligations de remboursement au fur et à mesure qu'elles surviennent.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre.

i) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Bureau est exposé au risque de taux d'intérêt sur sa ligne de crédit et sa dette bancaire, qui portent intérêt à des taux variables. Les fluctuations des taux d'intérêt du marché pourraient influencer sur le montant des charges d'intérêts liées à ces emprunts et, par conséquent, avoir un impact sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie du Bureau.

ii) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers du Bureau sont tous libellés en dollars canadiens et elle effectue ses transactions principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que le Bureau n'est pas assujetti à un risque de change important.

iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché. Étant donné que le Bureau ne détient pas de placements dans des titres cotés en bourse, il n'est pas exposé à un risque de prix autre important.

Changements au niveau des risques

Au cours de l'exercice en cours, l'Office a davantage recouru au financement à court terme, notamment à sa ligne de crédit et à ses emprunts bancaires, ce qui a entraîné une exposition accrue aux risques de liquidité et de taux d'intérêt. Hormis cela, l'exposition aux risques de l'Office n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS

Les titres négociables comprennent les éléments suivants :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Banque Royale du Canada		
Compte de placement privilège portant intérêt à des taux variant de 1,21 % à 4,53 %	<u>2 763</u> \$	<u>501 957</u> \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Amélioration locatives	1 237 620 \$	308 670 \$	1 237 620 \$	184 908 \$
Matériel informatique	564 796	478 603	520 258	400 334
Mobilier et agencements	<u>340 848</u>	<u>170 687</u>	<u>341 075</u>	<u>128 146</u>
	2 143 264	957 960 \$	2 098 953	713 388 \$
Amortissement cumulé	<u>957 960</u>		<u>713 388</u>	
	<u>1 185 304</u> \$		<u>1 385 565</u> \$	

6. REVENUS REPORTÉS

Les contributions reportées correspondent à la partie non dépensée des subventions et contributions reçues du ministère du Patrimoine canadien à la fin de l'exercice. Un rapprochement global sera effectué à l'expiration des conventions. Le montant total du financement, y compris les montants non affectés, sera pris en compte pour déterminer s'il existe un excédent et, le cas échéant, un remboursement pourra être exigé.

Dans ce contexte, un montant de 353 171 \$ provenant de financements sans affectation spécifique accordés par d'autres donateurs a été comptabilisé en produits de parrainage. Bien qu'ils soient de nature non affectée, ces montants pourraient néanmoins être pris en compte dans le calcul global de l'excédent lors du rapprochement final.

Compte tenu de cette incertitude, les produits provenant du ministère ont été délibérément limités afin qu'aucun excédent ne soit déclaré, ce qui permet d'éviter une surévaluation des produits, car il n'est pas encore certain qu'un éventuel excédent soit finalement autorisé à être conservé.

Les revenus reportés comprennent les montants suivants :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde, au début de l'exercice	1 872 055 \$	- \$
Ajouter :		
Fonds reçus - net des remboursements	18 779 837	13 543 160
Fonds à recevoir	523 378	-
Moins :		
Apports comptabilisés en produits	(20 828 939)	(11 580 915)
Apports liés aux immobilisations corporelles acquises (note 7)	<u>(44 310)</u>	<u>(90 190)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>302 021</u> \$	<u>1 872 055</u> \$

7. APPORTS EN IMMOBILISATIONS REPORTÉS

Les activités d'apports en immobilisations reportés comprennent ce qui suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde, au début de l'exercice	1 385 565 \$	1 591 578 \$
Ajouter :		
Acquisitions d'immobilisations (note 6)	44 310	90 190
Moins :		
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	<u>(244 571)</u>	<u>(296 203)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>1 185 304</u> \$	<u>1 385 565</u> \$

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le gouvernement du Canada finance les activités du Bureau. Ils représentent environ 97% (2025 - 98%) des revenus du Bureau. L'entente de financement comprend une disposition permettant au gouvernement de réduire ou de mettre fin au financement avec un préavis écrit de 90 jours. Toutes les dépenses admissibles engagées pendant la période de préavis seraient couvertes par le gouvernement. À la date de l'audit, aucun tel avis n'a été reçu de la part du gouvernement.

9. ENGAGEMENTS

Le Bureau a conclu quatre contrats de location : l'un concerne une imprimante et les trois autres portent sur des locaux à Ottawa, Winnipeg et Saskatoon. Le Bureau a également conclu deux contrats prévoyant un paiement à la fin des travaux. Enfin, le Bureau organisera la Conférence sur la langue michif en juillet 2026. Le montant total brut des engagements s'établit comme suit :

	<u>Contrats de location</u>	<u>Autres</u>
2027	290 584 \$	832 639 \$
2028	288 994	531
2029	301 697	-
2030	321 740	-
2031 et au-delà	<u>889 437</u>	<u>-</u>
	<u>2 092 452</u> \$	<u>833 170</u> \$

10. FACILITÉ DE CRÉDIT

Le Bureau a accès à des facilités de crédit. Les instruments en cours liés à cette facilité au 31 mars 2026 comprennent les éléments suivants:

- Une ligne de crédit, remboursable à vue, dont les intérêts sont payables mensuellement au taux préférentiel bancaire majoré de 1,50 % par an, et dont la limite de crédit s'élève à 1 575 000 \$. Au 31 mars 2026, le solde dû s'élève à 140 000 \$ (2025 - néant \$).
- Une carte commerciale de la Banque Royale du Canada dont la limite maximale approuvée s'élève à 350 000 \$. Au 31 mars 2026, le solde de la carte Visa s'élevait à 60 029 \$ (2025 - 36 226 \$). Les remboursements sur la carte Visa sont effectués chaque mois. Aucun intérêt n'a été versé au cours de l'exercice et ce montant est inclus dans les dettes fournisseurs et les charges à payer.

Toutes les facilités sont garanties par une convention de sûreté générale, y compris une sûreté sur l'entreprise du Bureau et sur tous ses biens personnels.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été reclassés, le cas échéant, afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.





commissionforindigenousslanguages.ca